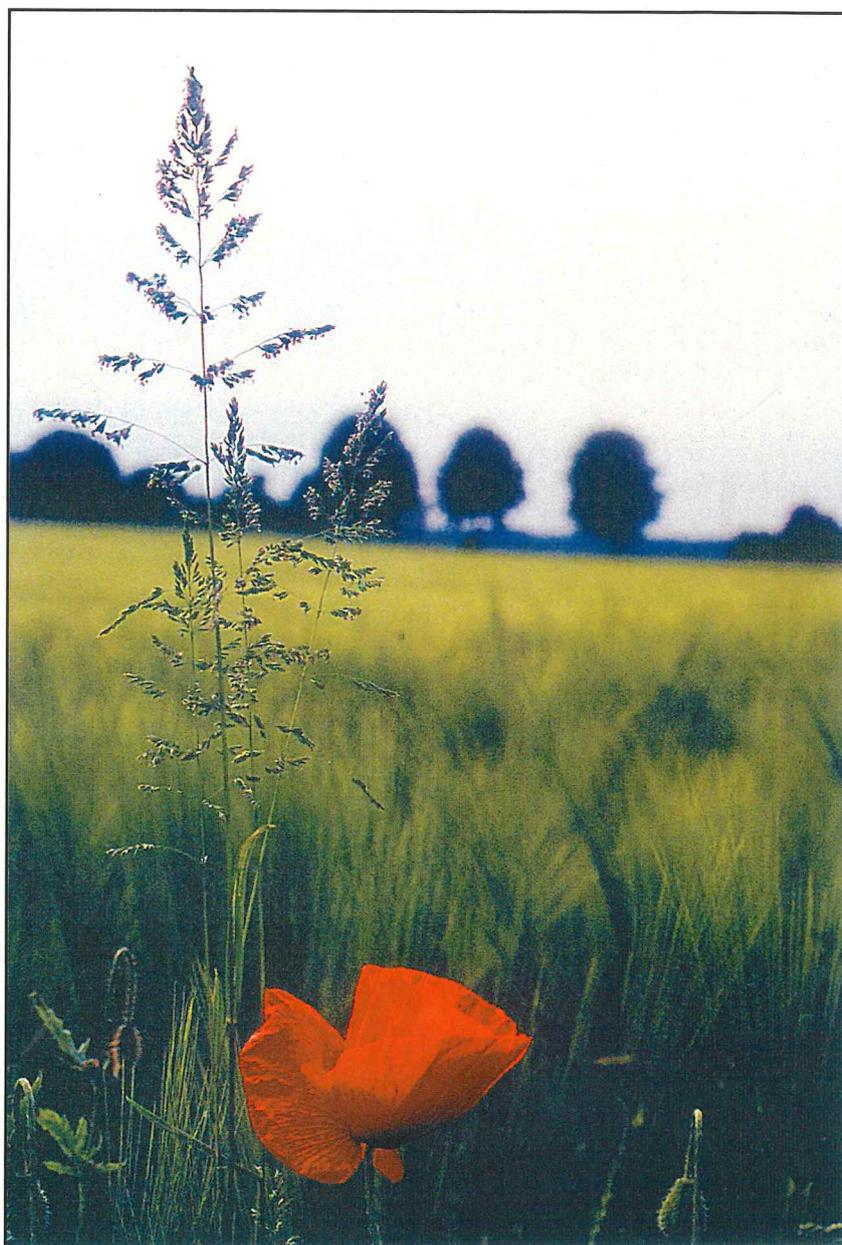


# *S' Limerscher Blattel*



*Décembre 2003 - N° 15*



## Sommaire :

- *Le mot du Maire*
- *La situation financière*
- *État Civil*
- *Travaux 2003*
- *Palmarès du concours des maisons fleuries*
- *Construction de la nouvelle école*
- *Des nouvelles de nos écoles*
- *Les activités de l'école*
- *Nos jeunes animent un marché de Noël*
- *Calendrier des festivités*
- *Le comité des Fêtes de Limersheim*
- *La page du Foyer-club St-Denis*
- *Sapeurs-Pompiers*
- *Amicale des donneurs de sang*
- *Agriculture et environnement*
- *Syndicat Intercommunal des Eaux d'Erstein-Nord de 1955 à 1985*
- *Les cultures de Limersheim*
- *Les événements de l'année 2003*
- *La fouine*

## Le mot du maire

L'année 2003 s'est achevée et comme c'est la tradition, il m'appartient d'effectuer le bilan de l'année écoulée. Par ailleurs, ce bulletin doit permettre aux associations du village la possibilité de s'exprimer, car leur contribution dans l'animation de Limersheim est primordiale.

En 2003, le débat sur les retraites a été intense, mais c'est là une situation bien légitime car ces mesures concernent l'ensemble de la population française.

Cette année s'est également caractérisée par son été caniculaire, d'une intensité inhabituelle. Cette sécheresse exceptionnelle a durement touché la faune et la flore.

Cette grande chaleur a été mal supportée par les personnes de santé précaire, en particulier les personnes âgées. S'interroger sur la place de celles-ci dans notre système de santé n'est pas superflue ; il est impératif de trouver des solutions appropriées.

Deux grands projets communaux, engagés depuis plusieurs années, entrent dans une phase concrète.

**La nouvelle école.** Après bien des choix architecturaux et financiers, et des contraintes d'ordre réglementaire, les travaux ont démarré au printemps. D'ores et déjà, chacun peut constater l'espace bâti de la nouvelle école. Symboliquement la première pierre a été posée le 5 septembre dernier par Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sélestat-Erstein, Patrick Pincet, et en présence de Monsieur Eric Chaillot Inspecteur Départemental de l'Education Nationale.

**Le Plan local d'urbanisme (PLU).** Ce grand projet d'aménagement pour l'avenir de notre commune arrive à son terme. Le 13 octobre 2003 a eu lieu la troisième réunion des personnes publiques associées. Cette dernière étape a permis d'intégrer les différentes observations soumises au commissaire enquêteur lors de l'enquête publique. Dans sa séance du 27 novembre 2003, le conseil municipal a approuvé le Plan local d'urbanisme de Limersheim et a instauré le droit de préemption en milieu urbain.

Parallèlement à ces deux grands chantiers, d'autres travaux ont été réalisés :

- une nouvelle tranche du renouvellement de l'éclairage public
- l'acquisition et l'aménagement d'un nouveau terrain de sport
- la rétrocession de chemins et l'alignement des rues
- l'embellissement de l'entrée du village par l'aménagement d'un grand espace floral circulaire (Limersheim a été classé 3<sup>e</sup> au concours des villages fleuries de la Communauté des communes du Pays d'Erstein).
- l'installation d'un miroir, sécurisant la circulation des rues devant la bibliothèque

Afin de reconnaître les services rendus à la commune, Monsieur le Sous-Préfet a remis la médaille d'honneur communale à Messieurs Richard Kieffer, François Ott et René Staub.

L'activité de nos associations a été très diversifiée et riche en manifestations. Le **Foyer-club Saint-Denis** a organisé sa grande fête villageoise ; le thème sur les cycles a passionné un public nombreux.

La course cycliste annuelle, préparée conjointement par l'Association Cycliste d'Erstein et les **Parents d'élèves**, a attiré des sportifs de tout l'Est de la France.

La « **Theater Band** » est toujours aussi dynamique. La pièce de théâtre présentée à la mi-novembre a connu un succès qui dépasse largement les frontières du canton.

Le feu de la Saint-Jean a également remporté un énorme succès certainement lié aux conditions climatiques exceptionnelles et à la réalisation d'un bûcher de plus en plus original.

Il m'appartient de souligner la participation constante de la **Chorale Sainte-Cécile** à l'animation de la messe dominicale et aux embellissements de nombreuses manifestations par leurs chants religieux et populaires.

Le **Corps des sapeurs-pompiers** poursuit avec détermination son engagement au sein de la commune, mais poursuit également sa collaboration avec le Centre de secours d'Erstein. De surcroît, il me faut souligner combien nos hommes de feu s'investissent dans la formation pour se maintenir à un niveau de compétence. Cette année a aussi été marquée par la passation des pouvoirs entre Jean-Paul Kieffer et Michel Mutschler. Je remercie Jean-Paul pour son travail intensif et d'avoir su optimiser la devise du sapeur-pompier : courage et dévouement. Félicitations à Michel pour cette prise de commandement. Pierre Bottemer termine également sa carrière. Ses conseils en qualité de sapeur-pompier professionnel ont toujours été précieux et écoutés. Merci Pierre. Je souhaite la bienvenue aux nouvelles recrues Grégory, Guillaume et Philippe.

Félicitations aux jeunes du groupe **MRJC** pour la réalisation de leur très beau marché de Noël.

L'année 2003 a vu le renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Limersheim. Je remercie les personnes qui ont accepté de prendre des responsabilités dans cette instance dont le but est l'aménagement de nos chemins ruraux.

Le Syndicat Intercommunal des Eaux Erstein-Nord ne ménage pas ses efforts pour maintenir la qualité de l'eau distribuée. L'augmentation du prix de l'eau, nécessaire pour financer les investissements futurs, reste dans la moyenne de la Région.

Enfin il m'appartient de citer Madame Laurence Ritter, professeur des écoles, qui a instruit nos enfants durant 33 ans, pour la remercier en mon nom personnel et au nom de la population de Limersheim, pour son dévouement et sa fidélité à notre village.

Bonne Année 2004

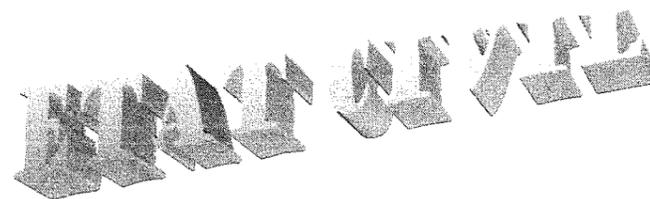
**René Staub**

**La situation financière  
Compte Administratif 2002  
Fonctionnement / Investissement**

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Recettes de fonctionnement</b>		
60	Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	26 225,76	70 Produits coupes de bois, concessions, droit de chasse	1 551,94
61	Entretien voirie, bâtiments, terrains, forêts, maintenance, assurances, formations, etc...	20 413,31	73 Impôts & taxes diverses	61 414,27
62	Autres frais extérieurs, frais d'actes, honoraires, annonces, fêtes & cérémonies, transports, affranchisst, télécommunications,...	11 501,36	74 Dotations, subventions & participations	125 565,86
63	Impôts, taxes, versements assimilés	2 104,42	75 Revenus des immeubles & produits divers de gestion	13 687,26
64	Charges de personnel & frais assimilés	65 299,47	76 Autres produits	12,82
65	Indemnités, cotisations de sécurité sociale & retraite, aide sociale, service d'incendie, CCAS, écoles, subventions associations etc...	30 769,57	77 Chasse & produits exceptionnels	23 647,13
66	Intérêts emprunts et dettes	6 039,95	79 Indemnités de sinistres	1 174,55
67	Charges exceptionnelles	304,91	002 Excédent reporté	52 344,25
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Recettes d'investissement</b>		
1641	Remboursement d'emprunts & dettes : Capital	26 643,98	10222 FCTVA	16 139,29
21311	Abri entrée logement mairie	653,00	10223 Taxe locale d'équipement	2 683,00
2138	Porte caserne pompiers	1 185,14	1328 FACE : impact visuel	22 946,99
2138	Calvaire rue des Platanes	7 984,99	rue des Platanes	
2138	Accessoires fontaine, dépose	1 334,70	1341 DGE acompte éclairage	2 634,66
2152	Signalisation routière	1 199,01	2762 UME : impact visuel	5 785,45
21534	Impact visuel rue des Platanes	35 303,06	rue des Platanes	
21534	Eclairage rue du Vin	5 340,94		
2183	Equipement informatique & Photocopieur	6 537,87		
2313	Complexe scolaire	37 433,69		
<b>TOTAL</b>		<b>286 275,13</b>	<b>TOTAL</b>	<b>329 587,47</b>
			<b>Excédent : 43 312,34 euros</b>	

**La situation financière  
Budget 2003  
Fonctionnement / Investissement**

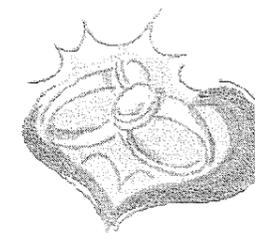
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Recettes de fonctionnement</b>		
60	Fournitures eau, électricité, assainissement, achats divers	28 000,00	70 Produits coupes de bois, concessions, droit de chasse	2 100,00
61	Entretien voirie, bâtiments, terrains, forêts, maintenance, assurances, formations, etc...	18 865,00	73 Impôts & taxes diverses	64 020,00
62	Autres frais extérieurs, frais d'actes honoraires, annonces, fêtes & cérémonies, transports, affranchist, télécommunications,...	10 880,00	74 Dotations, subventions & participations	128 310,00
63	Impôts taxes versements assimilés	2 200,00	75 Revenus des immeubles & produits divers de gestion	13 475,00
64	Charges de personnel	67 260,00	76 Autres produits	15,00
65	Indemnités, cotisations de sécurité sociale & retraite, aide sociale, service d'incendie, CCAS, écoles, subventions associations etc...	26 960,00	77 Chasse & produits exceptionnels	10 940,00
66	Intérêts emprunts et dettes	15 600,00	002 Excédent reporté	43 313,00
67	Charges exceptionnelles	350,00		
22	Dépenses imprévues	2 158,00		
23	Virement à la section investissent	89 900,00		
<b>TOTAL</b>	<b>262 173,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>262 173,00</b>	
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>Recettes d'investissement</b>		
1641	Remboursement d'emprunts & dettes : Capital	30 000,00	10222 FCTVA	5 800,00
2111	Achat de terrains	12 000,00	10223 Taxe locale d'équipement	3 000,00
2128	Aménagement atelier charron	1 000,00	1328 FACE : impact visuel programme 2002	190 000,00
2128	Aménagement autres	1 000,00	1328 Subvention poteau d'incendie	260,00
2151	Rétrocession de chemin	5 000,00	1341 Subvention complexe scolaire	217 000,00
21568	Poteau incendie	4 000,00	1341 DGE éclairage	2 635,00
2188	Accessoires terrain de sport	1 500,00	1641 Emprunt complexe scolaire	639 905,00
2313	Complexe scolaire	880 000,00	021 Virement de la section de fonctionnement	89 900,00
21534	Eclairage public	22 000,00		
21534	Impact visuel programme 2002	190 000,00		
020	Dépenses imprévues	2 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>1 148 500,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 148 500,00</b>	



**Naissances**

Emma ROOS  
Gaétan BAILLY  
Eliot MEYER  
Louise BINNERT  
Simon TAGOULA  
Loïck ECKERT  
Maillys BOTTEMER

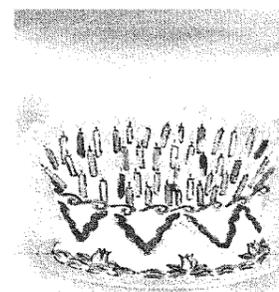
20 octobre 2002  
12 janvier 2003  
25 avril 2003  
9 mai 2003  
10 juin 2003  
16 novembre 2003  
6 décembre 2003



**Mariages**

Patrick BINNERT & Sophie BAUMERT  
Laurent BEYHURST & Linda LEWI  
Frédéric KIMMENAUER & Corinne DIEBOLT  
Marc DI POL & Nathalie SINS  
Samuel GERARD & Charlene GUTH  
Frédéric LOUIS & Barbara MARTEL  
Eric BOTTEMER & Brigitte HOFFMANN  
Olivier DAZY & Audrey LINTZ

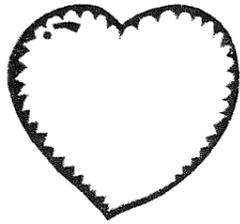
21 mars 2003  
21 juin 2003  
28 juin 2003  
5 juillet 2003  
12 Juillet 2003 à Fossieux (57)  
16 août 2003 à Niedernai  
14 juin 2003 à Bliesbruck (57)  
20 septembre 2003 à Hindisheim



**Grands Anniversaires**

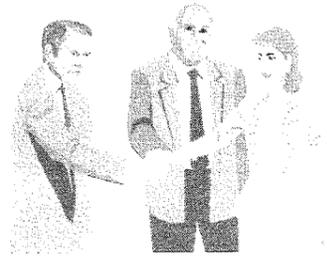
**80 ans**  
Léon SPRAUEL  
Louis REIBEL  
**90 ans**  
Antoine OTT  
Marie FOESSEL

24 janvier 1923  
10 août 1923  
14 septembre 1913  
30 octobre 1913



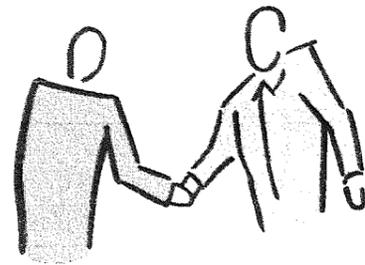
## Décès

Léonie KOESTEL ép. OTT	6 décembre 2002
Simone GEORGEL vve LOUIS	15 décembre 2002
Alphonse WOLFF	23 janvier 2003
Jules Joseph FOESSEL	8 février 2003
Joseph BOTTEMER	1 <sup>er</sup> mars 2003
Marie Louise RUDLOFF vve NICOLAS	25 mars 2003
Odile JEHL vve GLASSER	19 mai 2003
Annette LITT ép. HUBER	9 juillet 2003
Madeleine BINNERT vve SCHILDKNECHT	26 août 2003
Odile PFLEGER vve ROOS	15 novembre 2003



## Nouveaux arrivants

Vincent KARCHER	16 rue Valpré
Antoinette Klein et Jean-Claude STOLL	3 rue des Platanes
Sabine KLEIN et Thierry SCHMITT & Dylan Klein	
Clotilde et Jean-Michel THOMAS & leur fils Maxime	5 rue du Vin
Yvette HOCHMUTH & son fils Laurent	3a rue des Platanes
Sophie MUNY et les enfants Emery & Alexis COLLIN	28 rue Circulaire



## Départs

Patrick BORSCHNECK & Evelyne GOUZIN & leurs enfants Sophie et Thomas	3 rue des Platanes
Grégory & Fabienne LE LOUARN	3 rue Valpré

# TRAVAUX 2003

## Eclairage public

Le remplacement des anciennes lampes se poursuit. En 2003 une nouvelle tranche a été réalisée entre le local des pompiers et la propriété de M. Foessel Léon au 56 rue circulaire.

Quatre lanternes de style sur candélabre et une lanterne de style suspendue ont été installées.

*Les travaux ont été réalisés par l'intermédiaire des Usines Municipales d'Erstein.*

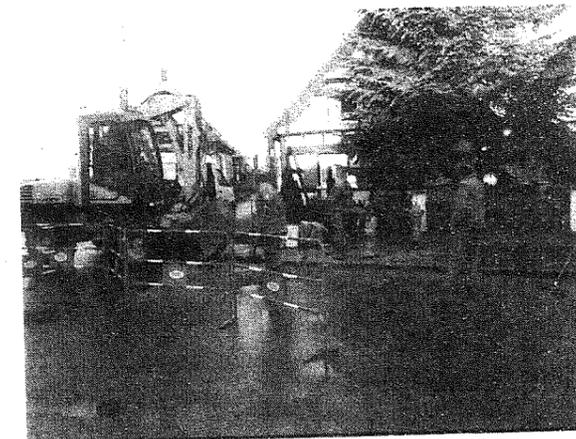
Coût total  
HT : 17 216 €  
(travaux subventionnés à 35%)



## Poteau d'incendie

*Les travaux ont été réalisés par les Usines Municipales d'Erstein.*

Coût total HT : 3 351 € (subventions de 30% uniquement sur la partie robinetterie)



Afin de couvrir le village par des poteaux d'incendie performants, il a été mis en place un poteau d'incendie normalisé DN 100, dans la partie intermédiaire de la rue Haute et la rue des Bois.

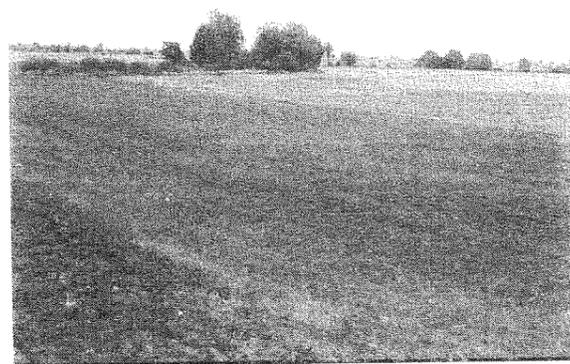
## Nouveau terrain de sport

Pour remplacer le terrain de sport où se construit actuellement le nouveau Groupe scolaire, la commune a acquis un terrain de 25 ares au lieu-dit "Steingrube"

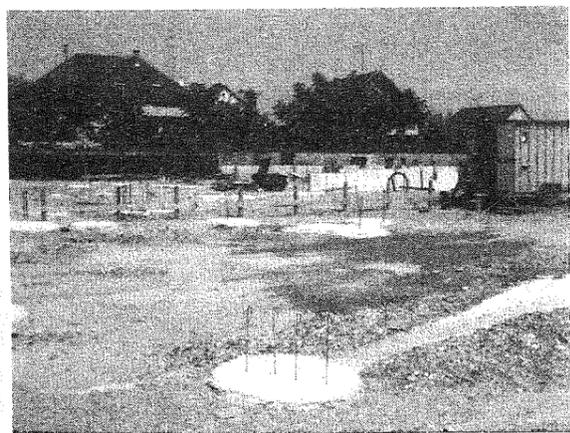
Le terrain se trouve à environ 300 m de l'ancien terrain de sport. Ce terrain a été égalisé et engazonné, il est déjà utilisé régulièrement par nos écoliers.

Par ailleurs la commune a acquis un deuxième terrain de 19 ares sur la route départementale vers Hindisheim, en limite de ban entre Limersheim et Hindisheim.

Coût de l'acquisition, y compris les indemnités de perte de récolte : 12 000 € TTC

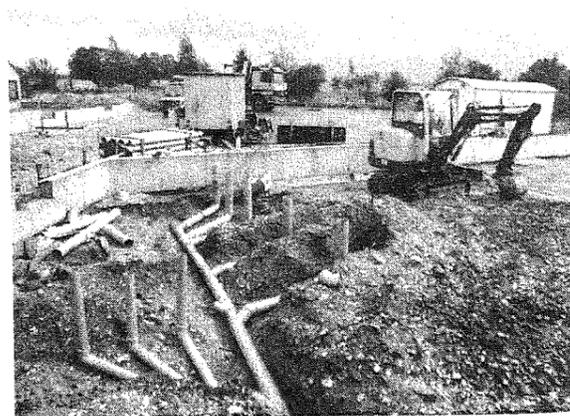


## Complexe scolaire



-85 puits de 3,80m de profond sur 1,20m de diamètre en guise de fondations

Après l'attribution des 20 lots pour la construction des bâtiments, le montant des travaux Hors Taxes est de 662.932 €. Les travaux ont démarré en mai 2003, ils devraient se poursuivre sur une année.

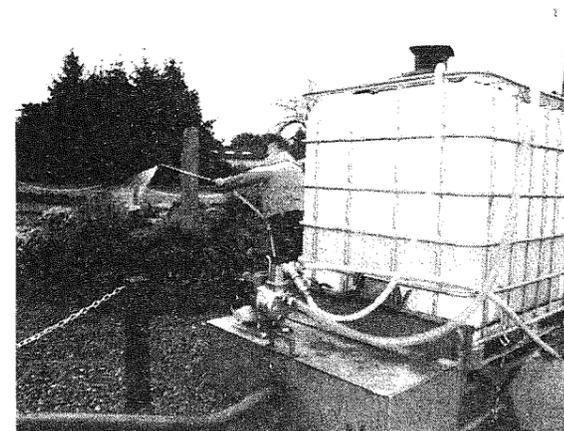


- Assainissement séparative eau usée et eau pluvial

## Arrosage des fleurs - Pompe à eau

Le développement du fleurissement nécessite des moyens d'arrosage adaptés. L'acquisition d'une pompe à eau thermique et ses accessoires d'arrosage facilitent grandement le travail de l'employé communal. En cette année de sécheresse ce nouvel équipement a été particulièrement utile. De 700 à 800 litres d'eau ont été nécessaires quotidiennement pour maintenir un haut degré de fleurissement.

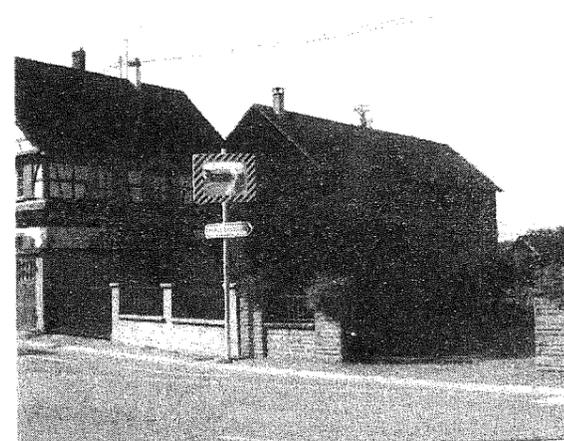
Coût de la pompe thermique avec ses accessoires : 520 € TTC



## Mise en place d'un miroir

Pour améliorer la visibilité à l'intersection des rues devant l'école-bibliothèque, la commission Sécurité a mis en place un miroir au dessus du panneau "Toute Direction".

Coût du miroir et du poteau : 680 € HT



## Rétrocession de chemins et alignement de rues

La rétrocession d'une partie des chemins de l'association foncière à la commune, chemins qui se trouvent dans une zone Ux ou dans une zone constructible à terme.

Par ailleurs il a été réalisé des alignements rue du Lin, rue Binnen, rue Haute, rue des Bois et rue des Noyers. Ces travaux ont été nécessaires soit en raison de nouvelles constructions ou pour régulariser des situations.

Ces aménagements sont nécessaires car ils permettront dans le futur d'établir un tracé rectiligne des rues.

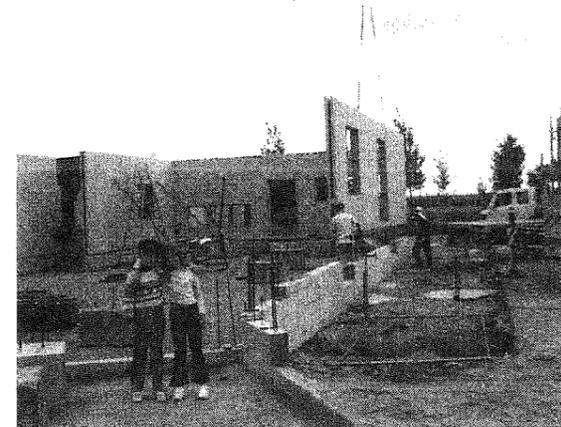
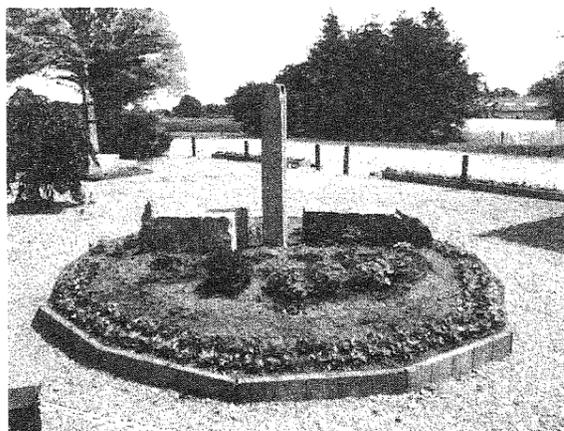
Les travaux de bornage et l'inscription au livre foncier ont été réalisés par le cabinet de Géomètre Seyfried pour un montant total HT de 3 621 €.

## Bacs à fleurs

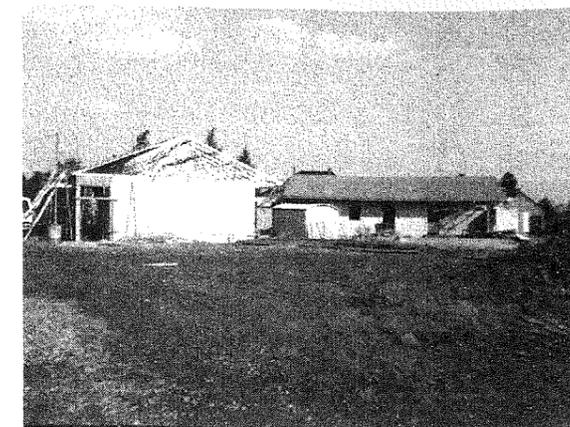
Pour embellir davantage l'entrée de notre village un aménagement circulaire a été réalisé entre l'abri bus et l'ancienne station de pompage. Pour casser le vide, 2 grosses pierres en grès provenant de l'ancienne "Buewe-Damm" ont été déposées de part et d'autre d'un poteau de clôture en grès provenant lui du jardin du presbytère. Une série de 2 bordurettes rectangulaires et un aménagement en forme de losange complète l'ensemble. Ces travaux ont été réalisés en grande partie par l'équipe municipale et l'employé communal.

**Coût des bordurettes et matériel divers : 320 € TTC**

*La commune de Limersheim s'est classée 3eme lors du concours des villages fleuries organisé par la Communauté des communes du pays d'Erstein.*



Mise en place des prés-murs en béton armé en septembre 2003



Mise en place de la toiture en octobre 2003

Depuis le démarrage des travaux, une réunion de chantier hebdomadaire a lieu les lundis matin avec:

- l'atelier Bruckert de Hindisheim (maître d'œuvre)
- un représentant de la commune
- le bureau de contrôle NORISKO
- le coordonnateur SPS ALACOR
- et les entreprises intervenantes ou devant intervenir prochainement sur le chantier.

## Autres travaux réalisés

### Peinture

Mise en peinture des 2 abri-bus et du local au cimetière, réalisée par Jean-Louis Jehl, notre employé communal.

**Coût de la peinture : 300 € TTC**

### Travaux réalisés en sous-traitance

- entretien extérieur de la décharge
- entretien des abords de la route vers les "six cloches"
- entretien de l'espace vert au lieu-dit "Wisse Kritz"
- entretien intérieur et extérieur du nouveau cimetière

Ces travaux ont été attribués à M. Kieffer Philippe pour un montant forfaitaire de 1392 € HT pour l'année 2003.

## Information sur la compétence Communauté des Communes du pays d'Erstein

Deux documents peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture de la mairie, veuillez vous adresser à la secrétaire de mairie.

- le rapport annuel sur la qualité et le prix du service public de l'assainissement
- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



## Concours des maisons fleuries 2003

La tournée annuelle du jury local du concours des maisons fleuries a eu lieu le vendredi 11 juillet 2003 à 18 h. C'est par une très belle soirée que les membres du jury ont pu apprécier les réalisations florales.

Si en 2002 les fleurs ont souffert d'une pluviométrie importante, cette année, d'abord un orage avec chute de grêles et puis une absence de pluie ont particulièrement affecté l'épanouissement des aménagements floraux.

Comme chaque année, le concours local des maisons fleuries est organisé par la commission "relations publiques". C'est un jury plus nombreux que les années précédentes qui a apprécié et noté les réalisations florales du village.

La commune de Limersheim remercie Mesdames Elisabeth Aprahamian, Francine Mutschler, Sylviane Goetz, Monique Schaal, Marie Jeanne Hennes, Chantal Diebolt et Monsieur François Ott pour l'objectivité dont ils ont fait preuve dans cet exercice toujours un peu délicat.

Monsieur Patrick Kieffer, trésorier de l'Office du Tourisme du Pays d'Erstein, membre du jury en qualité de personne extérieure, n'a pu être des nôtres en raison de contraintes professionnelles.

Après un court débat, le jury a souhaité modifier les catégories de prix définies les années précédentes. Le jury a donc décidé de supprimer la catégorie "cours", en particulier ceux non visibles de la rue. Le nombre de réalisations florales primées reste par contre inchangé. Pour la catégorie "corps de ferme" 9 réalisations ont été récompensées. Pour la catégorie "maisons et jardins" 8 réalisations ont été primées.

Pour apprécier les réalisations, trois critères ont été retenus :

- Importance et harmonie du fleurissement,
- Choix floral,
- L'originalité de la composition.

Par ailleurs, la commune de Limersheim a également participé au concours départemental. Le jury est passé le 7 juillet 2003, et a apprécié particulièrement les réalisations des familles Hélène et Louis Grad, Christiane et Pierre Foessel et de Martine et Richard Glasser.

D'autre part, la commune participe aussi au concours inter-village de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, le passage du jury a eu lieu le samedi 9 août 2003. La commune de Limersheim est maintenant classée 3ème sur les 10 communes du canton.

Comme cela avait été annoncé l'an dernier des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'entrée du village. Si les deux bandes de bordures sont un aménagement assez classique, il n'en est pas de même pour l'aménagement circulaire situé entre le Pumpehiesel et l'abri-bus.

Une fois l'aménagement circulaire achevé, il fallait donner du "volume" à l'ensemble. Nous avons opté pour mettre un ancien poteau en grès des Vosges au centre. Puis nous avons récupéré deux anciens gros blocs en grès jaune du "Buewedamm", édifice qui permettait de retenir l'eau de la Scheer et de la déverser vers le "Humfgrawel" cours d'eau dans lequel on faisait rouir le chanvre et permettait également d'alimenter la "Roschwam". Pour les anciens du village ces endroits sont chargés de bien des souvenirs. Un peu de cela se trouve maintenant à l'entrée du village.

Un Grand MERCI à René Glasser, qui, par ces choix de coloris de fleurs, a su créer des parterres lumineux. Dans la période des grandes chaleurs, Jean-Louis Jehl a arrosé quotidiennement 700 à 800 litres d'eau.

Pour conclure, la Municipalité remercie chaleureusement tous les habitants qui consacrent une bonne partie de leur temps à entretenir les fleurs, contribuant à l'embellissement de notre cadre de vie.



**Palmarès  
Concours des maisons fleuries 2003**

**LIMERSHEIM**



**Passage du jury le 11 JUILLET 2003**

**Hors concours**

**Noms**

Catégories:

- Corps de ferme et maison alsacienne François ZEIL Félicitation du Jury
- Maison & jardin Richard GLASSER Félicitation du Jury

**Corps de ferme et maison alsacienne**

**Noms**

**Classement**

Félicitation du Jury	Raymond KIEFFER	1
	Jean-luc DIEBOLT	2
	Gérard ENGEL	3
	Marcel ISSENHART	4
	Léon FOESSEL	5
Encouragement du Jury	José BAILLY & Corinne ISSENHART	6
	Denise BARTHELME	7
	René MEYER	8

**Maison et jardin**

**Noms**

**Classement**

Félicitation du Jury	Pierre FOESSEL	1
Félicitation du Jury	Louis GRAD	2
	René GLASSER	3
	Claude SCHAAL	4
	François STIEGER	ex aequo
	Yves HEIDMANN	6
	Louis WALTER	7
	Eldjied BOURESSAS	8



**Construction de la nouvelle école**

Les pages qui vont suivre font suite à celles publiées dans les bulletins de novembre 2001 et novembre 2002. Le permis de construire a été délivré par le préfet le 4 février 2003.

L'appel d'offre pour l'attribution des vingt lots de travaux a paru dans les "Affiches du Moniteur" le 6 décembre 2002 et dans le journal officiel "B.O.A.M.P." du 13 décembre 2002.

Les mois de janvier et février 2003 sont consacrés à l'étude des différentes hypothèses de financement de la construction.

La commission pour l'attribution des vingt lots s'est réunie le 3 mars 2003. Le montant total des travaux attribués s'élève à 792 867,59.- euros TTC.

**Les entreprises retenues et montant des travaux :**

<b>Lot n° 1</b>	<b>Gros œuvre</b> Ets SPISSER	221 625,98 euros TTC
<b>Lot n° 2</b>	<b>Charpente autoportante :</b> Ets MARTIN	62 319,97 euros TTC
<b>Lot n° 3</b>	<b>Couverture tuiles / zinguerie :</b> Ets ANGER	47 902,60 euros TTC
<b>Lot n° 4</b>	<b>Couverture / bardage métallique</b> T.B.I.	22 131,43 euros TTC
<b>Lot n° 5</b>	<b>Etanchéité</b> T.B.I.	3 261,92 euros TTC
<b>Lot n° 6</b>	<b>Menuiserie aluminium</b> Ets FERALU	54 276,87 euros TTC
<b>Lot n° 7</b>	<b>Menuiserie PVC</b> Ets GROSS	23 082,80 euros TTC
<b>Lot n° 8</b>	<b>Placoplâtre / Isolation / Cloisons</b> Ets CILIA	42 609,17 euros TTC
<b>Lot n° 9</b>	<b>Plafonds suspendus</b> Ets MEYER Isolations	15 094,72 euros TTC
<b>Lot n° 10</b>	<b>Menuiserie intérieure</b> Ets MEYER	38 188,28 euros TTC
<b>Lot n° 11</b>	<b>Carrelage</b> Ets DI POL	7 332,57 euros TTC
<b>Lot n° 12</b>	<b>Revêtement de sols souples</b> Ets HESS	29 472,41 euros TTC

Lot n° 13	<b>Peinture</b> Ets KINTZ	31 033,87 euros TTC
Lot n° 14	<b>Electricité</b> Ets WACH	37 885,10 euros TTC
Lot n° 15	<b>Chauffage central / ventilation</b> Ets TECHNI CHAUFFE	74 600,00 euros TTC
Lot n° 16	<b>Installations sanitaires</b> Ets JORT	20 431,39 euros TTC
Lot n° 17	<b>Canalisation enterrée</b> Ets DENNI LE GOLL	24 708,76 euros TTC
Lot n° 18	<b>Voirie</b> Ets DENNI LE GOLL	29 066,38 euros TTC
Lot n° 19	<b>Clôture / Portail</b> Ets TENN GLASZ	3 994,64 euros TTC
Lot n° 20	<b>Serrurerie</b> Ets FERALU	3 848,73 euros TTC

C'est finalement en mai 2003 que les travaux démarrent. Dans un premier temps, il est procédé au décapage de la très épaisse couche de macadam de l'ancien terrain de sport, en partie seulement ; seule la partie sur laquelle seront construits les bâtiments a été enlevée.

La démolition de l'enrobé, le sciage de la plate-forme à conserver et le long de la rue du Lin ont été réalisés par l'entreprise Denni Legoll de Griesheim près de Molsheim.

Les fondations sont constituées de 85 puits de 3,15 m de profondeur et d'un diamètre de 1 m à 1,40 m. Les travaux ont été achevés vers le 10 juin 2003. Des longrines parasismiques ont été installées à partir de la mi-juin sur la partie de l'aile maternelle, la mise en place de ces longrines s'est poursuivie jusqu'à fin août. Début septembre les premiers pré-murs sont posés. La mise en place de ces pré-murs s'est achevée début du mois d'octobre. Ces imposants travaux ont été réalisés par l'entreprise Joseph Spisser et Fils de Hindisheim.

Les canalisations enterrées, la mise en place du remblai et le compactage ont été réalisés par l'entreprise Denni Legoll. La réception de la première partie des travaux d'assainissement par le S.D.E.A. a été effectuée le 26 août 2003.

La pose de la charpente autoportante a été entreprise d'octobre à mi-novembre. Les travaux de couverture de l'aile maternelle sont achevés début novembre.



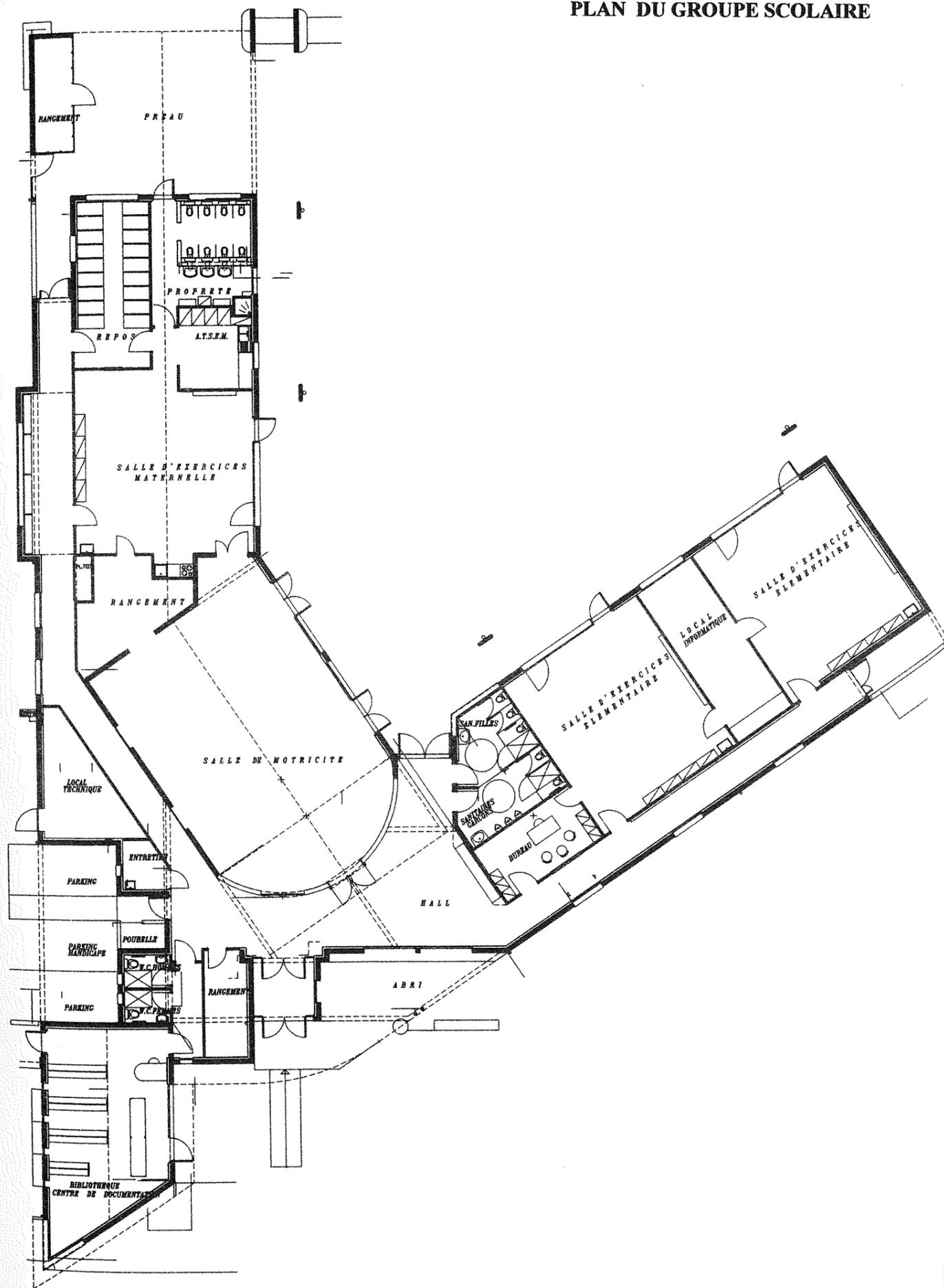
Rappelons qu'en raison de la proximité de la Scheer, la municipalité a décidé de relever le niveau général du complexe scolaire de 15 cm par rapport au niveau indiqué par le service compétent.

La première réunion de chantier a eu lieu le 11 avril 2003, depuis cette date chaque lundi matin, l'architecte, les entrepreneurs et les représentants de la municipalité font le point sur l'évolution des travaux.

Etienne Binnert



PLAN DU GROUPE SCOLAIRE



# Des nouvelles de nos écoles



La rentrée scolaire 2003/2004 a démarré avec un effectif de 67 élèves, soit 8 enfants de plus que l'année scolaire précédente.

Cette augmentation sensible s'explique par des dérogations données par le maire pour des enfants venant des communes avoisinantes (Hindisheim, Ichtratzheim, Nordhouse, Erstein, etc...) en garde chez des nourrices dans notre commune. Douze dérogations ont été délivrées.

Les effectifs des trois classes se répartissent de la manière suivante :

### La classe de maternelle – rue du Vin

Madame Fabienne Grévilot, institutrice titulaire du poste, exerce ces fonctions à mi-temps. Madame Corinne Deck, institutrice, assure l'autre mi-temps. Elles sont secondées par Madame Christiane Bottemer qui assure les fonctions d'ATSEM. La classe de maternelle accueille 28 enfants, soit 2 enfants de moins que l'année dernière.

P.S.	petite section	9 enfants
M.S.	moyenne section	12 enfants
G.S.	grande section	7 enfants

### Ecole élémentaire – rue du Vin

La classe de Madame Laurence Dromard, professeur des écoles, compte 17 enfants, soit 7 élèves de plus que l'année scolaire écoulée.

C.P.	cours élémentaire préparatoire	13 enfants
C.E.1	cours élémentaire 1ère année	4 enfants

### Ecole élémentaire – Place de l'église

La classe de Madame Nathalie Sins – Di Pol, directrice des écoles, accueille 22 enfants, soit 3 élèves de plus par rapport à la précédente rentrée.

C.E.2	cours élémentaire 2ème année	7 enfants
C.M.	cours moyen 1ère année	7 enfants
C.M.2	cours moyen 2ème année	8 enfants



## Départ en retraite de Madame Laurence Ritter

Madame Laurence Ritter est arrivée comme institutrice pour la rentrée 1969/70, durant ces 33 années passées à Limersheim, le sérieux et la discrétion ont jalonné ces nombreuses années d'enseignement.

Elle et sa famille se sont installées à Bernardswiller. Nous souhaitons une agréable et longue retraite à Madame Laurence Ritter.



## Projets pour l'année scolaire 2003/2004

Le projet d'école initié en 2002 porte sur le thème "S'ouvrir au monde". Les activités proposées par l'équipe d'enseignants s'orientent dans ce sens.

### a) Club BALOO

Madame Fabienne Grévilot, institutrice à la maternelle, propose de se rendre avec les enfants dans un club d'activités multiples, le club BALOO à la Meinau. Ce club spécialisé propose une diversité d'activités centrées sur le sport pour enfant : murs d'escalade, toboggans, trampolines, etc... Le coût de cette activité s'élève à 585 euros pour 5 séances de 1h30 pour les 28 élèves de la maternelle, soit un coût d'environ de 4 euros par séance et par élève. La commune de Limersheim participera partiellement au financement de ce projet important pour le développement corporel des enfants.

### b) Visite de la maison du pain

Les enfants du cours préparatoire, du cours élémentaire 1ère année et les enfants de la grande section de la maternelle se rendront avec Madame Laurence Dromard, pour la Saint Nicolas, à la maison du pain à Sélestat. Les enfants auront l'occasion de faire du pain.

### c) Piscine

Cette activité est réservée aux enfants du cycle 2 & 3, de la grande section maternelle au cours moyen 2ème année. Cette activité est programmée pour le 3ème trimestre de l'année scolaire 2003/2004.  
Les enfants de la petite et moyenne section maternelle auront classe comme les années précédentes.

### d) Classe de neige

Comme il y a deux ans, l'école de Madame Nathalie Sins – Di Pol propose du 16 au 21 février 2004, un séjour en classe de neige dans le Jura pour les enfants du cycle 3 (C.E. – C.M.1 & C.M.2).

Pour réduire la participation financière des familles, la grande école tiendra un stand au marché de Noël du 6 décembre 2003.

Comme les années précédentes, la commune de Limersheim participera au financement de ce séjour; une aide complémentaire sera accordée par le Conseil Général du Bas-Rhin.

L'Association locale des Parents d'élèves propose également son concours.

### e) Autres projets d'activités

Une activité chorale pour les enfants des trois classes de l'école de Limersheim. Une comédie musicale est programmée pour la fin de l'année scolaire.

### f) Règlement de l'école

Un nouveau règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires a été transmis à Madame Nathalie Sins – Di Pol, directrice de l'école de Limersheim. Ce document a été étudié lors du conseil d'école du mardi 4 novembre 2003.

La directrice de l'école de Limersheim avec l'équipe enseignante avait élaboré un règlement intérieur en 2002. Il s'avère que ce document est en parfaite concordance avec le nouveau règlement départemental.

Le règlement intérieur est affiché dans chaque classe, un exemplaire a été remis à chaque élève.

Le nouveau règlement départemental est consultable auprès de la directrice de l'école.



En prélude de la course cycliste, deux courses pour les enfants de l'école, ci-contre sur la photo, les vainqueurs d'une des courses.

# LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

## Le cross

Cette année pour la première fois, nous sommes allés au cross de Benfeld. Avant ce rendez-vous sportif, nous nous sommes beaucoup entraînés pour améliorer notre endurance. Le jour du cross, les enfants du CP au CM2 sont partis en bus avec quelques accompagnateurs. Chaque classe d'âge avait une course et les garçons et les filles étaient séparés. Chacun d'entre nous s'est donné à 100%. On a eu trois places d'honneur: Priscillia Siquoir était 2ème des filles du CE1, Victor Reiller était 5ème



des garçons du CE2 et Antoine Antz 1er des garçons du CM2. C'était tellement bien que nous voudrions le refaire l'année prochaine.

Tanguy Antoine Régis et  
Christophe du CM2.

*Les coureurs en herbe  
Limersheimois.*

## Le spectacle.

A la fin de l'année scolaire 2003/2004 nous vous présenterons un spectacle que nous aurons préparé toute l'année. Tous les membres du village seront invités. Nous avons déjà commencé à nous entraîner pour le chant, les jeudis après-midi avec tous les enfants scolarisés (sauf les petits). Nous allons également fabriquer des décors, préparer les danses et les parties théâtrales du spectacle.

Laura, Fiona du CM1, Camille et Sandy du CM2

## Classe de neige du cycle 3

Du 16 au 21 février 2004 nous partirons en classe de neige dans le Jura. Nous irons sûrement en train. Nous ferons plusieurs activités : du ski de fond et des promenades en raquette afin de découvrir de nouveaux horizons. Il y aura des veillées. Dans chaque chambre, il y aura de 4 à 6 lits et une petite salle de bain. Après notre classe verte de l'année dernière à Klingenthal, notre enthousiasme est aussi grand que notre impatience.

Morgane et Elsa du CM1, Lucie et Audrey du CM2

## Ramassage de vieux papier.

Comme d'habitude, les enfants de l'école, aidés par leurs parents continuent de ramasser vos vieux papiers. Nous vous remercions vivement pour votre participation à cette action. Pour chaque tonne de papier collectée, la coopérative scolaire est subventionnée par la Communauté de Communes et le Conseil Général. Ces subventions servent à organiser des sorties et des classes transplantées pour les enfants de l'école. Cette année, nous avons décidé d'organiser 3 ramassages au lieu de 2. De cette manière, vous aurez moins de papier à accumuler chez vous. Le prochain ramassage aura lieu au cours du mois de février 2004. Ensuite, nous repasserons en juin et octobre 2004.

Nous espérons que vous continuerez à nous soutenir en nous réservant vos vieux papiers, merci.

Nathalie SINS- DI POL

## La vie de la classe CE2/CM1/CM2

Nous allons vous expliquer le fonctionnement de notre classe. Il pourra vous sembler très différent de ce que vous connaissiez du temps où vous fréquentiez l'école du village....

Premièrement, nous n'avons pas de notes sur 10 ou sur 20.

Nous passons des évaluations dans différentes matières, par exemple en conjugaison, opération, orthographe ou géométrie.

Si les tests sont réussis, on obtient des ceintures comme au judo. Les couleurs des ceintures sont: rose, jaune, orange, vert, bleu, violet et marron.

Chaque personne a un métier utile à la classe.

Nos métiers sont : distributeur, facteur, effaceur de tableau, rangeur de bibliothèque, écrire la date au tableau en Français et en Allemand etc...

Les activités de la classe:

En plus des matières traditionnelles, nous faisons différentes activités en classe qui nous apprennent à parler devant les autres et à prendre position.

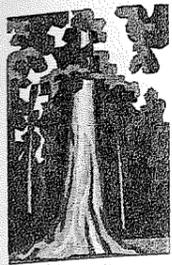
Il y a le « Je présente », le « Quoi de neuf dans le monde? », le « Quoi de neuf? ».

Antoine du CE2, Simon, Aurélien et Anthony du CM1

## Le théâtre alsacien

Vendredi 7 novembre, l'association des donneurs de sang de Limersheim a invité la classe de CE2/ CM1/ CM2 à la répétition générale de sa nouvelle pièce de théâtre. A la fin de chaque acte, il y avait une buvette gratuite spécialement pour nous. Nous avons même pu visiter les coulisses. C'était très rigolo mais un peu trop long car nous ne comprenions pas bien l'alsacien.

Lauriane, Julian, Camille, Victor et Alexis du CE2



### Au feu!

Simon a écrit ici la suite de l'histoire *Les Minuscules*, livre qui met en scène un enfant découvrant des êtres minuscules persécutés par un abominable monstre, le Goinfrognard.

- A quoi ressemble-t-il? chuchota Petit Louis.
- Tu le sauras bien assez tôt, répondit Don Mini.
- Alors, on va voir ce satané Goinfrognard! dit Petit Louis sans réfléchir.
- Si c'est ce que tu veux, dit Don Mini, allons-y! Et de branche en branche, d'arbre en arbre, ils sont arrivés juste derrière le monstre.
- Il fait chaud! se plaignit Petit Louis.
- A quoi t'attendais-tu? Au froid glacial du pôle Nord?
- Non, mais ça me donne une idée. Les oiseaux vous aiment-ils? demanda Petit Louis.
- Bien sûr, ils feraient n'importe quoi pour nous, répondit Don Mini.
- Alors, ordonna Petit Louis, dites-leur d'aller chercher des seaux d'eau et de nous les faire passer.
- Cinq minutes plus tard...
- Jetons-lui l'eau!
- Une fois le monstre vaincu, une grande fête eut lieu en l'honneur de Petit Louis.
- Quand il fut rentré sa mère le gronda:
- Qu'as-tu encore fabriqué!
- J'ai joué dans le jardin, maman.

Simon 9 ans  $\frac{1}{2}$



### Appartement 3

Deux enfants entendent une belle musique dans leur immeuble. D'où vient-elle? Et cette bouteille de lait qui a disparue? Où est-elle? Lucie a imaginé la suite.

- Regarde Nathan la bouteille a disparu! dit Théo.
- La personne a dû rentrer et la prendre. répondit Nathan.
- Mais voyons Nathan il n'y a eu aucun bruit, pas un claquement de porte, répliqua Théo. Moi, j'y vais maintenant.

- Ne me laisse pas seul, dit Nathan en courant vers son frère.

Théo mit son oreille contre la porte, Nathan fit de même.

- Je n'entends rien, murmura Nathan.

- Tu n'es pas patient; chut; écoute! dit Théo

En effet, au bout de quelques minutes, la musique recommença.

- Tu vois, je le savais.

Puis, l'aîné des deux enfants frappa à la porte et un vieux monsieur ouvrit.

- Bonjour les enfants. Que se passe-t-il? questionna l'homme.

- Nous voulions savoir d'où venait la musique car elle nous plaît.

-C'est moi qui en joue. Vous pourrez venir quand vous voulez répondit la vieille personne.

Lucie 10 ans

### Le monstre de la nuit



Une histoire horrible de Régis...

Comme tous les jours, le calme régnait dans le village où habitait Jeanne. Pour la deuxième fois, Jeanne une petite fille sympathique allait dormir toute seule dans sa cabane. La nuit passa.

Au matin, le père de Jeanne est allé chercher sa fille Jeanne pour prendre le petit-déjeuner. En entrant dans la cabane il appela Jeanne: «C'est l'heure, il faut se lever!... Oh! Mon dieu!» Il découvrit sa fille toute déchiquetée par des morsures bizarres. Le père alla vite à l'hôpital. Le médecin dit: « On ne peut rien faire. Elle est morte.» Son père voulait savoir ce qui s'était passé. Il se rendit chez un médecin légiste qui dit: « Je ne sais pas de quelle morsure il s'agit. C'est un être inconnu qui a fait ça. »

Le lendemain, tout le village était au courant: «Le monstre est encore vivant. Peut-être cette nuit s'acharnera-t-il sur sa cinq centième victime.» En effet, depuis quatre cent quatre-vingt-dix-neuf jours, chaque soir, il tuait une personne.

Régis 10 ans

### Textes d'enfants

Une des activités favorites de beaucoup d'enfants du cycle 3 est le « texte libre ».

Ils peuvent écrire des histoires purement fictives ou à partir de textes qu'ils ont lus.

Les textes écrits sont présentés à la classe par les auteurs qui le souhaitent. L'ensemble de la classe vote pour la plus belle composition.

Camille s'est inspirée d'une poésie apprise en classe pour mettre en scène des mots qu'elle aime bien.

### Bébé maman et papillon



On dit on dit des mots  
Bébé maman et papillon

Bébé

Tu es mon soleil d'or

Maman

Je t'aime de tout mon coeur

Papillon

Tu te poses sur ma main

On dit on dit des mots  
Chipie coquine et vacances

Chipie

Tu es là je te vois



Coquine

Où te caches-tu encore ?

Vacances

Tu m'emportes dans tes vagues

On dit on dit des mots  
Bébé maman et papillon  
Chipie coquine et vacances



Camille 8 ans

### Les baskets de Cendrillon

Une histoire imaginaire d'Audrey...

#### 1. Zoé et Lucie

«Bonjour je m'appelle Zoé. Ma meilleure copine est Lucie. Elle est très gentille mais très exigeante. Je vais souvent chez elle car elle a une coutume dans sa famille: c'est de garder les vieux vêtements. Il y a de quoi habiller toute une troupe de théâtre.

#### 2. Blanche Neige et Cendrillon

Nous avons décidé de jouer à Blanche Neige et à Cendrillon. Elle a profité du moment pour ranger sa chambre et moi j'ai fait la vaisselle du goûter. Après nous sommes allées au bal.

#### 3. La disparition

Nous sommes montées dans le grenier pour prendre des déguisements. J'ai longuement hésité entre une jupe rose, un tutu noir et un kimono chinois. Finalement, j'ai pris la jupe. Elle allait parfaitement bien avec mon haut. Tout à coup, on s'est regardé et on s'est dit que ce serait plus rigolo avec un prince. J'ai proposé à Lucie: «Pourquoi on ne demanderait pas à ton frère?»

-Oh non, répondit Lucie. »

Le frère de Lucie s'appelle Arthur, il est beau. Tout à coup, l'horloge sonna six coups. Je dois rentrer. Je retrouvai ma première basket et pas la deuxième. Je partis.

#### 4. Arthur et ma basket

J'étais arrivée à la maison avec une basket. Je me mis à table et la sonnette retentit. C'était Arthur. Je tendis mon pied, il m'enfila ma basket. Je devins toute rouge, lui aussi. Là je me sentis vraiment comme Cendrillon.

Audrey 10 ans



# P A l'école ...

Cette année scolaire 2002/2003 a vu notre principal souci de ces dernières années - les maîtresses qui se succèdent à la maternelle - résolu. Anne Klein, pour sa première année d'enseignement, partageait le mi-temps de Fabienne Grévilot, et il n'y a pas eu de changement durant toute l'année scolaire. Les parents étaient très satisfaits de cette stabilité que nous n'avions plus rencontrée depuis longtemps.

Chez Madame Ritter, nous avons proposé une initiation aux échecs (une dizaine de séances financées par les parents d'élèves) animé par notre voisin Serge Hirstel. Très appréciée par tous.

Chez Mademoiselle Sins, un séjour en classe découverte multimédia à Klingenthal a permis la réalisation par les enfants d'un clip photo sur le thème "le Père Noël a disparu...". Ils sont revenus enchantés de leur séjour, et prêts à repartir.

Le 14 juin, a eu lieu la désormais traditionnelle course cycliste, avec nos jeunes en avant-première. Pour les 6-8 ans, Victor Reiller était le vainqueur, suivi par Jérôme Walter et Priscillia Siquoir. Pour les 9-11 ans, c'était Julien Burckel, suivi par Anthony (son cousin venu en voisin) et Antoine Waag. Tous ont été chaleureusement félicités et récompensés. Bravo !



Le dernier jour d'école, le 4 juillet, tous les écoliers se sont retrouvés au Foyer-Club pour participer à une série de lotos préparés par les grands de Mademoiselle Sins : des lotos numérotés pour les plus grands, imagés pour les petits. Tous ont été dotés de petits cadeaux bien évidemment.

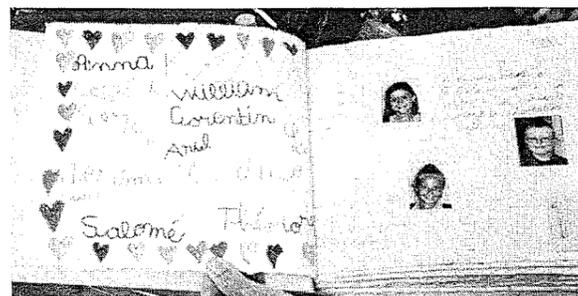
Parallèlement, se déroulait le concours de pâtisseries réalisées par les enfants : beaucoup de gâteaux très réussis parmi lesquels un tracteur, des souris blanches, deux châteaux médiévaux, un ourson dodu, un hérisson Kipic, une maison de pain d'épices et bien d'autres encore. Toutes ces douceurs, après avoir émerveillé nos mirettes, ont enchanté les papilles de nos petits écoliers.



Après ces distractions, venait l'événement capital de la journée : la cérémonie autour du départ en retraite de Madame Ritter, institutrice à Limersheim depuis plus de 30 ans !

Après un petit mot de Mademoiselle Sins au nom des enseignantes, un album regroupant les messages qu'ont voulu lui adresser ses anciens élèves - plus de 200 - a été remis à la maîtresse. C'était un moment émouvant de voir dans ses yeux les années qui venaient de s'écouler, à travers quelques mots d'enfants, dont certains sont devenus des adultes...

Puis il y a eu le discours de M. le Maire et enfin, quelques mots - dignes d'une institutrice, bien sûr - de Madame Ritter. Monsieur était tout aussi ému de cet hommage rendu à son épouse.



Des tonnerres d'applaudissements de la part des enfants et de leurs parents ont conclu cette charmante cérémonie. Des présents (pour son futur jardin à Bernardswiller) lui ont été remis de la part des parents d'élèves et de la municipalité. Puis un vin d'honneur a été servi à l'assemblée, accompagnant les gâteaux préparés par les enfants...

Les parents d'élèves de la maternelle ont aussi souhaité remercier Maîtresse Anne pour sa gentillesse et sa présence auprès de nos enfants, en lui remettant un panier rempli de choses agréables pour les vacances.

Et puis le 5 juillet, c'était justement les vacances... mais aussi le mariage de la maîtresse ! Mademoiselle Sins est devenue Madame Di Pol, et ses élèves l'attendaient à la sortie de la mairie avec une chanson : "Aimer" - tout un programme - et un cadeau bien sûr ! Nos sincères félicitations aux jeunes mariés !

## La rentrée des classes...

Après les grandes vacances et la canicule de cet été, la rentrée a eu lieu le 26 août : 9 petits de 3 ans ont pris pour la première fois le chemin de l'école. Les 28 élèves de la maternelle sont toujours un peu à l'étroit dans leur classe, mais ça ne devrait plus durer longtemps ! Fabienne Grévilot partage son mi-temps avec Corinne Deck, qui nous vient de Hindisheim.

Nous avons accueilli - assez tardivement, il faut le dire - une nouvelle enseignante pour les CP/CE1 : Laurence Dromard a en effet été nommée à ce poste le jour même de la rentrée.

67 élèves sont cette année scolarisés au village : 28 en maternelle, 17 au CP/CE1 et 22 au CE2/CM1 et CM2, avec cette année, 12 enfants venant de villages voisins.

## Les projets...

Madame Sins a repris la responsabilité des contacts avec la Bibliothèque Départementale de Prêt, avec la participation active d'une équipe de parents : les écoliers sont accompagnés à la bibliothèque deux fois par mois pour les Maternelles et les CP/CE1 et une fois par semaine pour les CE2/CM1 et 2. Les horaires habituels de la bibliothèque, hors temps scolaire, sont reconduits : le lundi de 16 à 17 heures, le mercredi de 11 à 12 heures et le samedi de 14 à 15 heures.

Lors de la "semaine du goût" en octobre, les enfants du CP/CE1 ont pu faire connaissance avec diverses plantes de nos jardins et goûter des tisanes réalisées avec ces mêmes plantes. Et comme l'horaire s'y prêtait, les petits de la maternelle ont été invités à déguster ces breuvages.

Des séances de jardinage et d'initiation aux échecs devraient être reconduites cette année encore, selon des modalités à définir avec les enseignantes.

Et puis d'autres activités se mettront en place au fil des jours, en collaboration avec l'équipe pédagogique et avec l'aide de tous ceux qui ont envie de partager ces moments de joie avec nos enfants.

## Les parents d'élèves de Limersheim.



## NOS JEUNES ANIMENT UN MARCHÉ DE NOËL...

L'an passé, après leur profession de foi, un groupe de jeunes de Limersheim a décidé d'adhérer au MRJC :

- Anne-Catherine Lutz
- Stéphanie Maunoury
- Yann Stieger
- Goeffrey Stieger
- Jérôme Eckert
- Jonathan Winum
- Gilles Hugel
- Sébastien Mutschler

Le Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne se veut un mouvement de formation, d'action pour les jeunes ruraux, afin qu'ils puissent avoir une place dans le développement de leur milieu.

Géré et animé par des jeunes (15 à 25 ans), le MRJC regroupant 15 000 jeunes en France, développe la pédagogie de l'action afin que ceux-ci puissent agir dans le domaine de l'emploi, de la formation, de l'agriculture et également dans le domaine de l'animation locale et du développement international.

C'est un espace de :

- sensibilisation et de formation, de responsabilités
- d'action dans une volonté de transformer le milieu
- de développement local par la mise en place de projets novateurs

C'est dans cet esprit que le groupe MRJC regroupe 8 jeunes de notre commune. Les jeunes ont mis un projet sur pied: **UN MARCHÉ DE NOËL.**

Ils se retrouvent une fois par mois dans le sous-sol de la mairie et discutent de leur projet. Ils élaborent un échéancier, afin de s'organiser et ne rien oublier. Anne Catherine et Yann sont élus responsables, Stéphanie est la trésorière et Sébastien le secrétaire. Chacun a son rôle et il faut mettre les mains à la pâte. Il faut être très créatif, organisé, sérieux et responsable. Un Marché de Noël ne se fait pas tout seul. Heureusement que les mamans et certaines amies soutiennent fortement le groupe pour le "jour J". Il ne faut pas oublier les papas qui aident à monter le chapiteau !

Ainsi durant l'année les jeunes se sont mis au bricolage, ont réalisé les tracts, ont fait de la publicité (Affiche, DNA)... Ils organisent également une sortie en forêt pour récupérer des branches, de la mousse, du gui pour la décoration de la place de l'église.

Leur premier Marché de Noël fut un succès et les jeunes sont fiers de leurs réussites. De nombreux villageois, familles et amis se sont déplacés pour découvrir

de nombreux articles de décoration en bois, paille, papier et autres (boules, napperons, étoiles...), des bougies, des crèches, des arrangements floraux, des peluches, des lanternes, des bottes d'osier, des bredele...

L'ambiance était très conviviale et chaleureuse. Sur fond de musique et entourés d'un agréable décor lumineux, les habitants du village ont dégusté le bon vin chaud et se sont laissés entraîner dans la magie de Noël.

Le MRJC renouvelle le tout en 2003. Cette fois-ci le Père Noël est au rendez-vous !

Le groupe de Jeunes vous souhaite à tous un agréable temps de l'Avent et un Joyeux Noël.

MRJC Limersheim

Les 10,11 et 12 juillet 2004, notre équipe participera au grand Rassemblement National à Vannes dans le Morbihan. 7 000 jeunes se réuniront pour débattre, échanger, confronter des pratiques et faire la fête autour d'une idée fédératrice. La question de l'engagement des jeunes sera, lors de cette rencontre, au centre des débats et de la fête.

Chaque jeune, de 15 à 25 ans, est le bienvenu.

Contactez Kathy au 00.49.173.955.2999 ou [www.mrjc.org](http://www.mrjc.org)



## CALENDRIER DES FESTIVITES

### Année 2003

- 12 octobre Fête patronale – Messe à 10 h 30  
19 octobre Manœuvre des sapeurs-pompiers  
24 octobre Collecte de sang  
25 octobre Halloween à Hindisheim  
31 octobre Cérémonie aux monuments aux morts à 19 h
- 9 novembre Vente de calendriers par les pompiers  
8-10 nov. Représentations théâtrales par les donateurs de sang  
15-16 nov. Représentations théâtrales par les donateurs de sang  
(en matinée le dimanche)  
22-23 nov. Vente de calendriers par la chorale  
22 novembre Fête de la Ste Barbe  
29 novembre Assemblée générale de l'association de pêche
- 6 décembre Marché de Noël, place de l'Eglise par les jeunes du MRJC  
7 décembre Fête des personnes âgées  
24 décembre Veillée de Noël à 19 h

### Année 2004

- 4 janvier Réception du Nouvel An  
23 janvier Collecte de sang  
25 janvier Fête paroissiale
- 8 février Tournoi de tennis de table  
20 février Assemblée générale des arboriculteurs au Foyer-Club  
28 février Cours de taille
- 1<sup>er</sup> mars Assemblée générale du Comité des Fêtes  
5 mars Assemblée générale des pompiers  
19 mars Assemblée générale du Crédit Mutuel à Erstein
- 3 ou 4 avril Vente de gâteaux après la messe  
18 avril Profession de foi à Hindisheim  
23 avril Collecte de sang (et assemblée générale ?)  
25 avril Tombola du foyer
- 1<sup>er</sup> mai Sortie pédestre  
2 mai Vente des insignes par les pompiers  
8-9 mai 35<sup>e</sup> anniversaire du Foyer-Club
- 6 juin Fête villageoise  
12 juin Course cycliste (date à confirmer)  
26 juin Feu de la Saint-Jean

## Comité des Fêtes de Limersheim

### « Il était une fois... Limersheim »

C'était le nom de l'exposition que le Foyer-Club de Limersheim avait organisée en mai 1990.

Quelques 500 photographies anciennes avaient été réunies par les membres de la section photo du foyer.

En 2004, ce sont les membres du Comité des Fêtes qui vous proposent de refaire un voyage dans le passé de votre village. De nombreux clichés ont été rassemblés auprès des habitants de Limersheim.

Jean-Pierre Diebolt, président du Comité des Fêtes, vous invite à visiter Limersheim à travers les âges.

Les plus jeunes seront étonnés de voir leur village à la mode d'autrefois. Ils découvriront un mode de vie aujourd'hui dépassé.

Les plus âgés d'entre nous n'auront certainement aucun mal à mettre un nom sur chaque visage.

Nul doute que de nombreux souvenirs referont surface à l'occasion de cette exposition, et qu'un parfum de nostalgie flottera dans la salle.

Rendez-vous au Foyer durant le week-end de Pâques, les 10, 11 et 12 avril 2004.



# LA PAGE DU FOYER CLUB ST DENIS

## ACTIVITES ET ANIMATIONS 2003

### TENNIS DE TABLE

La section est composée de 3 équipes adultes et 1 équipe jeunes qui participent aux différentes compétitions de l'AGR. Une animatrice diplômée de l'AGR a initié la classe de Mme SINS au tennis de table durant le 2<sup>e</sup> trimestre.

**Animateurs: Michel DAZY - Jean-Pierre DIEBOLT**

### GYMNASTIQUE DETENTE

Chaque mardi après-midi et le jeudi en soirée une trentaine de participantes se retrouvent pour conserver entrain, forme et jeunesse.

**Animatrice: Chantal DIEBOLT**

### GROUPE DANSE

La section compte un groupe adulte, les ados et un nouveau groupe enfants depuis l'automne 2003.

**Animatrices : Audrey RAUL et Alexia LINTZ**

### GROUPE ANIMATION JEUNES

Le groupe a organisé un lavage de voitures et une tombola. Les jeunes se retrouvent régulièrement au local LE FORUM au sous-sol du Foyer.

**Animateur : Guillaume LUTZ**

### SECTION MUSICALE

2 groupes soit 9 musiciens sont installés au sous-sol du Foyer. Ils se sont produit sur scène une dizaine de fois.

**Animateur : Martial KIENE**

### SECTION RESEAU

Une vingtaine de membres se retrouve mensuellement au Foyer pour s'adonner à leur passion, les jeux vidéo.

**Animateur : Christophe GUILLAUME**

### SECTION MAQUETTES

Chaque dimanche matin, une dizaine de jeunes pratiquent les activités de la section.

**Animateurs : Jean-Marie HONORE – Eric BRABAN**

### SORTIE DANS LES ALPES

Ce deuxième voyage de 4 jours en autocar a permis à 44 membres de l'association de découvrir la région d'Annecy. Visite d'une ferme, dégustation de fromages, découverte de la ville et de son marché, croisière en bateau, tout un programme dans une super ambiance d'amitié et de convivialité.

### FETE VILLAGEOISE 2003

Beau succès pour cette 10<sup>ème</sup> édition qui a rassemblé près de 5000 personnes autour du thème : CYCLOS-MOTOS rétro.

### TOURNOI DE PETANQUE

Petite fréquentation au tournoi d'automne : 28 joueurs et un public assez clairsemé. On fera mieux en 2004.

### SORTIE PEDESTRE D'AUTOMNE

Plus de 40 participants se sont retrouvés dans les environs de La Petite Pierre pour une magnifique journée sportive.

Accueil chaleureux et ambiance assurée à L'ALCOBENDAS en soirée.

### SALLE POLYVALENTE

Le Foyer-club rassemble dans ses locaux de nombreuses animations et réunions organisées par les associations locales et la municipalité.

La salle est occupée chaque soir durant la saison sportive par les activités du Foyer.

### APPEL A BENEVOLES

Le Foyer-club contribue à la cohésion sociale du village. Essayons d'avancer ensemble pour occuper les loisirs des jeunes et des moins jeunes, les rassembler pour lutter contre l'individualisme. Toute bonne volonté sera la bienvenue pour créer de nouvelles animations.



# SAPEURS-POMPIERS

## FORMATION:

La mise en place de la départementalisation commence à se ressentir, les stages et les recyclages prennent une importance accrue au niveau du programme annuel. De nombreux sapeurs ont suivi divers stages en 2003:

- 12 Sapeurs pour la formation D.S.A. (Défibrillateur semi automatique).
- 2 Sapeurs pour la formation A.R.I.C.O. (Appareil respiratoire isolant à circuit ouvert).
- 5 Sapeurs pour la formation L.S.P.C.C. (lot de sauvetage et de protection contre les chutes).
- 2 Sapeurs pour la formation C.F.A.P.S.R. (certificat de formation aux activités de premiers secours routiers).
- 5 Sapeurs ou futurs sapeurs pour la formation A.F.P.S. (attestation de formation aux premiers secours).

Formation continue:

- 12 Sapeurs pour le recyclage C.F.A.P.S.E.
- 10 Sapeurs pour le recyclage A.R.I.C.O.
- 5 Sapeurs pour le recyclage L.S.P.C.C.

## MOUVEMENT DU PERSONNEL SAPEUR-POMPIER:

Après le départ du Lieutenant Jean-Paul KIEFFER en 2002, c'est au tour du sergent Pierre BOTTEMER de quitter la section. Ayant atteint la limite d'âge en novembre, il laissera un grand vide. Pierre était également sapeur-pompier professionnel, sa présence fut toujours rassurante lors des interventions, il avait de par son métier les connaissances et surtout la pratique. Je voudrais donc en profiter pour lui renouveler mes plus sincères remerciements.

2003 fut également une bonne année, car nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux sapeurs en la personne de:

- Guillaume LUTZ, Grégory SCHAAL et Philippe SCHAAL.

Je les remercie pour l'intérêt qu'ils portent aux sapeurs-pompiers. Je leur souhaite une belle et longue carrière et qu'ils puissent trouver l'épanouissement dans leur engagement au service de leur prochain.

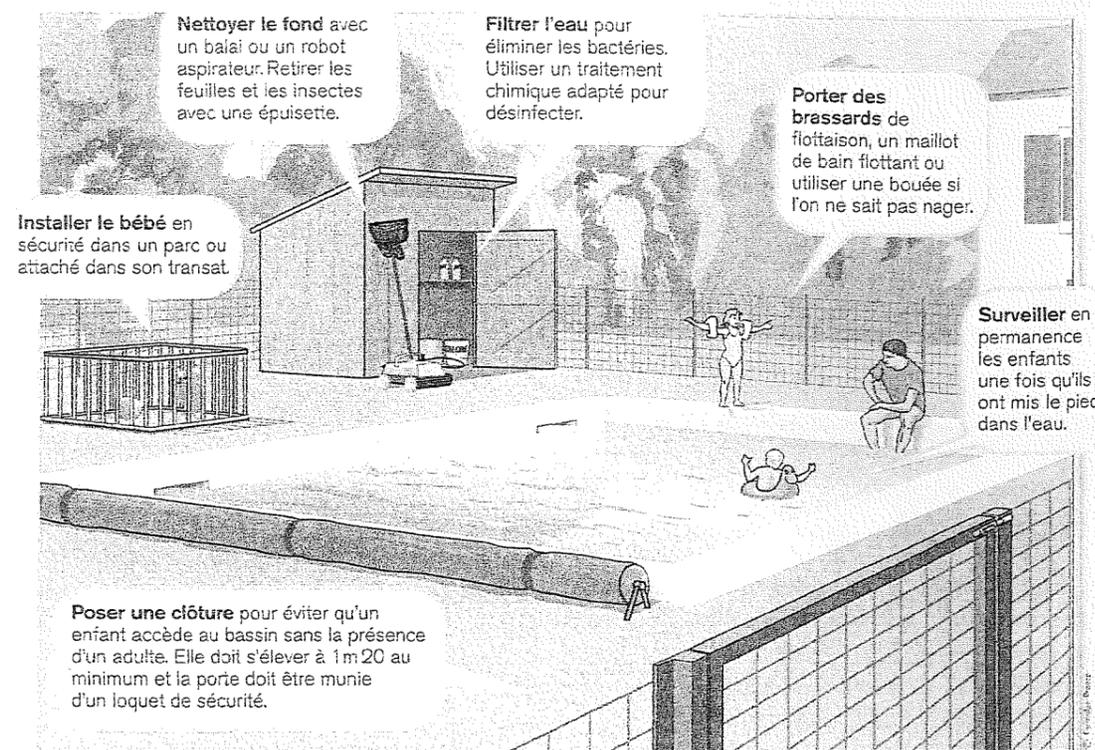
*Je voudrais également en profiter pour lancer un appel à tous les jeunes, garçons ou filles, de 18 à 35 ans, les sapeurs-pompiers de Limersheim se feront une joie de vous accueillir dans la grande famille des soldats du feu. Il est vrai que cela implique quelques contraintes: formations, manœuvres, etc., mais je pense qu'il en est de même dans n'importe quelle association sportive ou culturelle. Dans le cadre des sapeurs-pompiers, ces contraintes seront largement compensées par la satisfaction d'avoir pu sauver, lors d'un sinistre ou accident, le bien d'autrui voir même une vie.*

Michel MUTSCHLER

E  
V  
I  
T  
E  
R  
  
L  
E  
S  
  
A  
C  
C  
I  
D  
E  
N  
T  
S

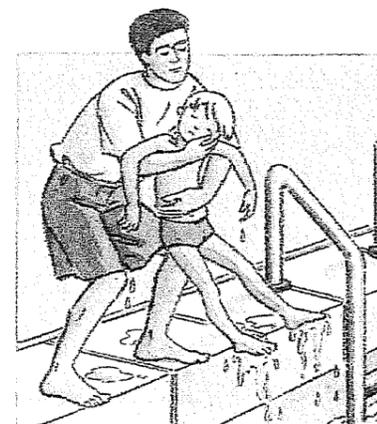
## SE Baigner SANS RISQUE

Les adultes doivent surveiller les enfants.  
Et l'eau doit être propre et désinfectée.



### LE BON GESTE

Sortir très vite une personne qui se noie

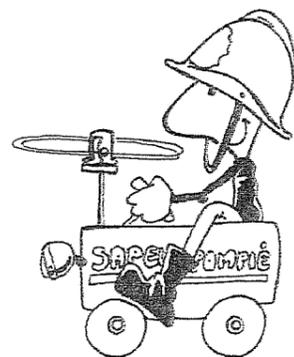


Retirer tout de suite la personne de l'eau, basculer sa tête en arrière pour dégager ses voies respiratoires. L'aider à se déshabiller, à sécher et l'envelopper dans une couverture. Si la personne a perdu connaissance, appeler les secours d'urgence. Coucher la victime sur le coté en les attendant.

**Dans la Piscine,** la meilleure prévention est de leur apprendre à nager le plus tôt possible, vers six ans. Il faut aussi que les plus grands comprennent que leurs jeux aquatiques ne sont pas forcément adaptés aux petits.

**Ne laissez jamais un enfant accéder ou rester seul près d'un point d'eau quel qu'il soit.**

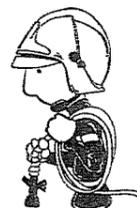
Un enfant peut se noyer en moins de 3 minutes même dans 30 cm d'eau.



## MANOEUVRES ET INTERVENTIONS ANNEE 2003

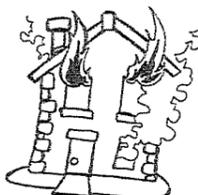
### MANOEUVRES : 11

- 2 manœuvres ensemble du corps
- 1 manœuvre avec C.P.I. Hindisheim
- 1 manœuvre avec C.S.P. Erstein
- 7 manœuvres équipe 1 ou 2



### FEUX : 6

- 12 janvier, feu de cheminée.
- 18 mars, feu de cheminée.
- 25 mars, feu de grumes.
- 13 juillet, renfort feu à Erstein.
- 23 août, feu de broussaille.
- 14 novembre feu de cheminée



### ACCIDENT DE PERSONNE : 1

- 01 juin, assistance à personne.



### NIDS DE GUÊPES : 10

- 24 juillet, destruction nid de guêpes.
- 25 juillet, destruction nid de guêpes.
- 5 août, destruction nid de guêpes.
- 11 août, destruction nid de guêpes.
- 14 août, destruction nid de guêpes.
- 19 août, destruction de 2 nids de guêpes.
- 22 août, destruction nid de guêpes.
- 23 août, destruction nid de frelons.
- 15 septembre, destruction nid de guêpes.



## Amicale des donneurs de sang de Limersheim

Comme c'est le cas depuis de nombreuses années, la "Theater Band" de l'Amicale des Donneurs de Sang de Limersheim a proposé une belle pièce de théâtre en dialecte "D'Frauelischt", Lustspiel vum Bernd Gombold und adaptiert vum Michel Hanns.

La pièce a été présentée à quatre reprises devant une salle comble. La recette d'une des séances sera remise au profit d'une œuvre caritative. Cette année c'est l'association de l'aumônerie chrétienne du lycée de Sélestat qui en est le bénéficiaire.



La répétition générale a eu lieu devant les enfants de l'école de Madame Nathalie Sins - Di Pol. L'activité première de l'Amicale des Donneurs de Sang est d'assurer la collecte de sang. En cette année 2003, plus de 110 poches ont été collectées et à quatre reprises un minibus s'est déplacé au centre de transfusion pour une collecte de plasma. Autre bonne nouvelle, sept jeunes ont fait leur premier don de sang.

Pour 2004, les dates de collectes sont déjà définies. Elles auront lieu les 23 janvier, 23 avril, 23 juillet et 22 octobre 2004.

L'Amicale remercie chaleureusement les donneurs de sang et les nombreux spectateurs qui assistent aux représentations théâtrales.



# De la sécheresse de nos plaines à la sécheresse

*De la sécheresse de nos plaines à la sécheresse*  
23 11 03 0000

Grêle, sécheresse, canicule, 2003 aura été une année marquée par les catastrophes climatiques, à en croire certains spécialistes, il faut remonter 500 ans en arrière pour trouver pareil record.

Chaleur, nous l'avons souhaitée ! Rien que pour valoriser nos piscines qui vont en nombre grandissant partout. Mais, voilà qu'à travers sa durée elle a dépassé toutes nos espérances et transformé des réalités quotidiennes en scénario catastrophe. Si les accidents climatiques font partie des risques inhérents au métier d'agriculteur, incendies, personnes laissées à l'abandon, bétail en manque de nourriture révèlent nos inconsciences et négligences.

Comparés à d'autres événements qui se passent plus précisément dans les pays pauvres de notre planète, cela ne pourrait ressembler qu'à une petite alerte et pourtant on en fait un drame. Drame parce que précisément cela s'est passé dans le pays le plus civilisé de la planète, alors de ce fait, il faut trouver un responsable.

Dans mon enfance où l'agriculture était l'activité principale, en période de pluie ou de sécheresse prolongée, nous priions dans nos églises et faisons procession pour obtenir du ciel, le rayon de soleil ou la bonne averse. A la vérité, je ne saurais dire si nous étions exaucés mais du moins sollicitions-nous la clémence divine. Plus rien de tel aujourd'hui...

Alors il faut trouver une autre toute puissance, que celle qui était divine, on cherche ailleurs, jamais chez soi, et toujours après, quand le malheur a frappé. Le gouvernement est là pourquoi ? Il aurait dû prévoir ! Prévoir quoi ? Il aurait dû agir ! Comment ? En interdisant à l'anticyclone de stationner sur la France !

Mais qui donc, bien avant, aurait pu penser que la sécheresse aille au-delà de nos campagnes et quelle marque autrui que le monde agricole ?

Ce monde agricole diversement touché et dont les pertes sont allées jusqu'à 75% dans certains secteurs. De plus certains agriculteurs ont dû faire face à des charges exceptionnelles en matière d'irrigation et de fourrage.

Ce monde agricole dont il faut souligner l'action entreprise par des agriculteurs eux-mêmes victimes de la sécheresse, pour expédier paille et foin aux exploitants les plus déshérités. Ces actions montrent que sans grand tapage et sans grand discours on peut se montrer solidaire.

Mais dans d'autres domaines aurons-nous le courage de reconnaître nos inconsciences ou nos négligences ?

90% des feux de forêt ne sont-ils pas d'origine criminelle, on ne peut quand même pas mettre un gendarme derrière chaque usager.

Si la vie a changé, certaines solidarités familiales ou autres ne sont-elles pas à réinventer.

Les vieux ne parlent plus ou alors simplement parfois du bout des yeux chantait Jacques Brel.

C'est le mois d'août. C'est le mois des vacances programmées bien à l'avance. On fait relâche de toutes ses obligations. En France combien sont-ils les vacanciers ayant préféré "faire le mort" plutôt que de s'occuper de la grand'mère ou de la tante ayant eu le mauvais goût de faiblir puis de mourir pendant une période aussi cruciale.

Voilà ce que dit le sociologue François de Syngli sur FR3 au moment même où je rédige ces lignes.

"Ils sont partis par le chemin triste, dû à la séparation entre les générations, occasionnant la rupture familiale. Ils ont vécu dans la solitude qui semble à l'origine de l'hécatombe. Ils sont morts de notre abandon".

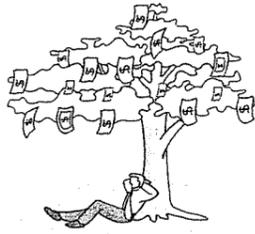
Mère Térésa vient d'être béatifiée en cette année 2003. Elle avait mené une vie au service des plus pauvres des rejetés en fin de vie pour leur permettre de mourir en paix dans la joie. Et voilà le message qu'elle nous laisse. La plus grande pauvreté est celle de ne pas être désirée, ne plus avoir personne pour prendre soin...

De plus en plus les gens se déchargent sur l'argent pour s'occuper des personnes âgées. Ces vieux doivent nous faire peur car ils nous renvoient l'image de notre propre mort.

La canicule nous envoie l'image d'une certaine société, nous avons une responsabilité devant ce que nous venons de découvrir, une responsabilité également devant ce climat qui s'affole.....

Richard

# Le chemin du Bruch



En traversant le pont de l'Andlau, nous quittons soudainement la plaine fertile de notre ban, les riches terres de loess, pour pénétrer dans un paysage inattendu : notre Ried, le Bruch de l'Andlau.

Ried désigne en allemand le jonc de marais mais aussi le roseau. Un Ried est donc plus ou moins selon les endroits, une étendue de joncs ou de roseaux.

Le nom Bruch a un rapport avec la terre. Des sols noirs qui ont évolué exclusivement sous l'influence de la nappe d'eau souterraine et qui forment des étendues régulièrement inondées à certaines périodes de l'année et humides sans interruption.

Pas étonnant donc que l'utilisation du chemin traversant cette étendue devrait être interdite à certains moments de l'année. Pour cette raison d'ailleurs des barrières ont été installées... mais qui n'ont pas duré.

Dans mon enfance où les attelages différaient de ceux d'aujourd'hui, ce chemin était uniquement emprunté quand les conditions climatiques étaient bonnes. Le bois était rentré au printemps, et pour la fenaison les conditions s'y prêtaient toujours. Le garde-chasse faisait sa tournée à pied de même que les bûcherons rejoignant leurs parcelles.

Noble image du passé, en parfaite harmonie avec cette belle nature.

Aujourd'hui avec le progrès, les images ont évidemment changé, mais la nature du sol est restée la même, voulons-nous des fois l'ignorer ?

Aujourd'hui plus de problème, des moyens de locomotion ultra confortables et puissants avec ordinateur à bord, conçus spécialement pour passer ... dans des terrains marécageux. Oui ça PASSE mais derrière aussi ça CASSE...

Alors on fait appel ! A un moment donné il faut de nouveau réparer, il nous faut un cantonnier. Je dis cantonnier car j'ai gardé en moi cette image du cantonnier travaillant sur une certaine route ou chemin de Louviers.

Mais revenons sur ce chemin du Bruch, des tas de cailloux ont été apportés, des parties de forêt ont été déboisées, pour mettre le chemin au bon endroit, les endroits marécageux ont été consolidés. Un chantier qui a duré des années, et qui a vu son aboutissement en l'an 2003, du moins espérons-le. Que de critiques de part et d'autre, mais comme récompense les félicitations de la protecteurs de la nature. Une bonne note tout de même !

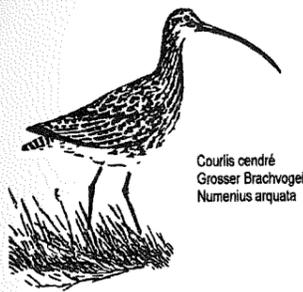
Pour finir, revenons sur cette route de Louviers, car dans cette chanson il y a quelque chose qui doit nous déranger...

*"Sur la route de Louviers y avait un cantonnier qui cassait des tas d'cailloux. - un bel dame vint à passer dans un beau carross doré et qui lui dit : Pauv'cantonnier tu fais un fichu métier. Et le cantonnier de répondre : Si je rouliais carross comme vous, je ne casserais point de cailloux"*

Aucune considération de la dame ni envers le cantonnier, ni pour son travail !

Qu'en sera t-il du chemin du Bruch ? Il ne tient plus qu'aux usagers de respecter ce chemin, sinon il sera vite FICHU et à l'instar de ce cantonnier on exercera toujours un FICHU métier pour le bonheur de ces carrosses dorés d'aujourd'hui...

**Richard**



Coulis cendré  
Grosser Brachvogel  
Numenius arquata

## LE BRUCH DE L'ANDLAU, JOYAU A PRESERVER !

En Alsace, l'eau est présente partout. Les milieux humides indiquent la présence de nappes affleurantes et de zones inondables. Elles témoignent d'une très grande richesse écologique et abritent de très nombreuses espèces rares ou menacées, notamment oiseaux, batraciens et poissons qui y trouvent un milieu favorable pour se nourrir, se réfugier et se reproduire. Les zones humides jouent le rôle de filtre en retenant les éléments polluants qui sans cela seraient entraînés dans les cours d'eau ou la nappe phréatique. En période de crue elles freinent l'écoulement des eaux limitant ainsi les inondations toujours redoutées et elles alimentent les nappes proches de la surface. En période de sécheresse, comme on a pu le constater cette année, elles restituent une partie de ces eaux.

### 1. HISTOIRE NATURELLE ET HUMAINE DU BRUCH DE L'ANDLAU.

Dans la plaine d'Alsace, le Bruch de l'Andlau est un exemple caractéristique de ces milieux. Cet ancien marais de 6 000 ha, de la forme d'une massue, s'allonge sur 25 km. De Kogenheim à Geispolsheim, de Meistratzheim à Limersheim, de Krautergersheim à Hindisheim, le Bruch ne fut jamais habité en son cœur. Les hommes s'installèrent à la ceinture des terrasses (terrasse de Niedernai, terrasse d'Erstein...) comme autour d'un lac, à la limite des terres cultivables et du grand marais central. Une vingtaine de villages jalonnent ainsi les abords du Bruch.

Les niveaux de la nappe suivent le régime des rivières vosgiennes : les sols sont inondés en hiver et au printemps et lors de la fonte des neiges en mars-avril, par les inondations des eaux de surface et les remontées de la nappe. En été, le niveau de la nappe s'abaisse de quelques décimètres à un mètre selon les endroits (plus d'un mètre en 2003 lors de la sécheresse).

Le sol essentiellement formé de tourbe mais aussi d'argile est très pauvre. Pour le cultiver, il faut drainer et répandre de grandes quantités d'engrais. Cela permet de comprendre pourquoi jusqu'au milieu du 20ème siècle le Bruch était constitué en très grande partie de prés sur lesquels on envoyait les bêtes en libre pâture.

A cette activité pastorale s'ajoutaient la meunerie, la vannerie et la culture du chanvre.

On a compté jusqu'à 65 moulins sur l'Andlau et sur l'Ehn (dont 2 à Krautergersheim).

Les vanniers utilisaient pour la confection des corbeilles, des paniers et des hottes, l'osier provenant des jeunes branches des saules étêtés.

Quant à la culture du chanvre, elle servait au tissage des draps de lit et des serviettes, ainsi qu'à la fabrication des cordes.

### 2. EVOLUTION RECENTE ET MENACES.

A partir de la deuxième partie du 20ème siècle on a commencé à jauger la valeur du Ried à partir des rendements d'une agriculture intensive dans laquelle les zones inondables et les dépressions n'apparaissent plus que comme des obstacles au travail des machines agricoles. On a donc commencé des travaux « d'assainissement » consistant à creuser des fossés ou à surcreuser les rivières pour abaisser le niveau moyen des eaux de 30 à 40cm. Ces travaux ont provoqué une régression des zones humides et des dépressions pour obtenir quelques hectares de terre souvent mauvaises au détriment de centaines d'autres qui, inversement, seront touchées par un assèchement excessif et verront en année sèche, leur rendement s'amenuiser (comme en 2003 par exemple)...

En 1962, les prés occupaient encore 63 % de la surface du Ried de l'Andlau. L'avènement de l'agriculture intensive tout comme l'expansion de l'urbanisation et des zones industrielles (extension des gravières...) sont à l'origine de la disparition de 80 % des prairies et de la dégradation du milieu naturel.

### 3. POURQUOI VOULOIR CONSERVER A TOUT PRIX LE RELIQUAT DE CES ZONES HUMIDES ?

D'abord parce qu'elles sont un témoignage. Elles permettent d'imaginer ce qu'était le Ried autrefois avec ses marais, ses roselières, ses prairies humides, tourbeuses ou sèches, ses forêts alluviales et d'imaginer la vie de nos ancêtres. C'est un élément inestimable et irremplaçable de notre patrimoine.

Ensuite parce qu'on s'est rendu compte que la valeur ne se mesure pas seulement au rendement. La richesse de ce Ried, c'est avant tout sa biodiversité (1).

Au printemps les prairies se couvrent d'une floraison luxuriante : le glaïeul des marais et l'iris de Sibérie sur les sites humides ; une grande variété d'orchidées sur les sites plus secs. Le Ried abrite de nombreuses espèces d'oiseaux nicheuses ou hivernantes, des batraciens, des papillons rares, des libellules. Le courlis cendré, oiseau emblématique du Ried ne niche plus que sur quelques rares sites sur lesquels il est gravement menacé par l'agriculture moderne.

Tout espoir n'est cependant pas perdu.

Depuis le 26 avril 1986, 548 ha. du Bruch bénéficient d'une protection de biotope par arrêté préfectoral. D'autres parcelles gérées par le C.S.A. (Conservatoire des Sites Alsaciens) permettent également d'assurer la sauvegarde du patrimoine naturel. Des contrats ont été signés entre la collectivité et certains agriculteurs sur la base du volontariat. En échange d'une indemnisation, les exploitants agricoles s'engagent à maintenir les prairies, à limiter les apports en engrais et à retarder les dates de fauche pour favoriser la nidification des oiseaux. Ces mesures ont permis de limiter, voire d'interrompre les retournements de prairie dans ces zones.

Par ailleurs tout un travail de reconquête des berges des cours d'eau se met en place. Des programmes de replantation d'espèces adaptées comme le saule et les aulnes sont réalisés chaque année, notamment par le syndicat Ehn-Andlau-Scheer. Le retrait des cultures à 5 ou 6 mètres des rivières et la création de « bandes vertes » jouent un grand rôle dans l'auto-épuration des pollutions et préviennent de l'invasion des algues durant les périodes d'étiage (basses eaux en été).

C'est à nous maintenant de prendre conscience de la valeur de notre patrimoine naturel et de travailler à la préservation ou à la restauration des zones humides remarquables.

De nombreux partenaires ( Agence de l'Eau, Conseil Général ou Régional...) sont prêts à y participer.

1) Désigne tous les êtres vivants de la planète, animaux, plantes et micro-organismes.

### Bibliographie.

Le Ried de l'Andlau : Annick Schnitzler.  
Les zones humides : Conseils Généraux  
Conseil Régional  
Agence de l'Eau  
DIREN

## Les 30 premières années du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Erstein-Nord

Constitution du Syndicat intercommunal des Eaux d'Erstein-Nord par arrêté préfectoral en date du 22/3/1954. Ce Syndicat assure l'alimentation en eau potable des quatre communes adhérentes :

Hindisheim, Hipsheim, Limersheim et Nordhouse.

Première réunion à la Sous-préfecture d'Erstein avec le Comité-Directeur composé de 8 délégués communaux (deux délégués par commune) qui désignent le 1<sup>er</sup> président du Syndicat M. Hurstel Joseph de Hindisheim. Les représentants de la commune de Limersheim sont MM. Hurstel Joseph et Roos Joseph.

Le percepteur d'Erstein est désigné trésorier du Syndicat.

Les délégués de Hipsheim confirment définitivement leur rattachement au Syndicat Erstein-Nord. Hipsheim envisageait un moment d'adhérer au syndicat à créer avec Fegersheim.

Le Comité-Directeur confie au Génie Rural l'étude de l'emplacement et le forage du puits et la surveillance des travaux. Selon M. Kopff ingénieur des travaux ruraux ces travaux se monteraient sans l'acquisition des terrains à 1.500.000 frs et seraient intégralement financés par un ou plusieurs emprunts à défaut d'autres ressources. Ces emprunts seraient garantis par les 4 communes, et les annuités remboursées par celles-ci, réparties au prorata de la population. Le Comité-Directeur décide de procéder à 3 emprunts auprès des Caisses Mutuelles de Dépôts et de Prêts de Hindisheim, Limersheim et Nordhouse au taux de 5% remboursables en 5 ans.

**18/5/1955** Mairie de Hindisheim

- Melle Cécile Nuss de Hindisheim est nommée secrétaire administrative du Syndicat.
- Le Comité-Directeur décide d'acquérir les parcelles nécessaires à l'implantation du forage et du futur réservoir. Les deux parcelles d'une superficie de 15 ares situées au lieu-dit « Saulager » sont évaluées à 180 000 frs. Ce montant sera couvert par un emprunt. Le service du Génie Rural est chargé de procéder aux appels d'offres pour la réalisation des travaux de forage.
- M. Castex ingénieur du Génie Rural explique au Comité les possibilités de financement qui s'ouvriront à lui pour la réalisation du projet d'ensemble (station de pompage, réservoir et réseau de distribution). Ce projet d'ensemble est évalué à 13 000 000 frs dont 12 000 000 frs de dépenses subventionnables et sa réalisation, une fois celui-ci étudié, dans 3 ou 4 mois.

**18/4/1956** Mairie de Hindisheim

L'eau du 1<sup>er</sup> forage n'a pas été reconnue potable par les services compétents. Un deuxième forage effectué sur le ban de Nordhouse a permis de prélever de l'eau de bonne qualité. Le Comité-Directeur approuve l'acquisition d'une parcelle de 10,54 ares sur laquelle le deuxième puits a été creusé à raison de 12 000 frs l'are, et demande à l'autorité de tutelle de procéder à la déclaration d'utilité publique pour l'acquisition du terrain. Le coût des travaux dépassera de 1 160 000 frs la somme prévue en 1955. Le financement sera assuré par un nouvel emprunt remboursable en 5 ans au taux de 5%.

**13/12/1958** Mairie de Hindisheim

Le Comité-Directeur prend connaissance de l'inscription au programme 1958 du Ministère de l'Agriculture de la 1<sup>ère</sup> tranche du projet d'ensemble. Le coût de cette 1<sup>ère</sup> tranche qui couvre les ouvrages collectifs et le réseau de Hindisheim se monte à 73 600 000 frs dont 70 000 000 frs de dépenses subventionnables.

Le financement de la 1<sup>ère</sup> tranche est établi comme suit :

Subvention du Ministère de l'Agriculture	31 500 000 frs
Subvention du département	3 600 000 frs
Prêt du Crédit Agricole	38 500 000 frs

au taux de 3% remboursable en 30 ans.

Les 4 communes s'engagent à rembourser les annuités en cas d'insuffisance des recettes de vente de l'eau, dans la limite de cette insuffisance et au prorata de leur population (vote de centimes de garanties subsidiaires).

**29/10/1959** Mairie de Hindisheim

- Le Comité-Directeur autorise le président à signer le marché pour la construction du réservoir surélevé avec l'entreprise Bopp et Dintzner de Sarrebourg.
- Adoption et financement de la 2<sup>ème</sup> tranche (desserte de Nordhouse) pour un montant de 44 000 000 frs entièrement subventionnables :

Subvention du Ministère de l'Agriculture	10 560 000 frs
Subvention du département	5 500 000 frs
Emprunt auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations	27 940 000 frs

• Mise en application d'un règlement de l'eau. L'article 7.3 de ce règlement fixe la date limite de dépôt de demande de branchement au 31.12.1959.

• En application de l'article 11 du règlement, le Comité-Directeur fixe pour la première fois les taxes sur les fournitures d'eau (voir annexe) et des règles de facturation.

**16/05/1960**

- Le Comité-Directeur confie les travaux d'équipements électro-mécaniques à l'entreprise Gramling et Cie de Strasbourg et choisit l'entreprise Vincent Frères de Haguenau pour la fourniture des compteurs.
- Le Comité-Directeur confie au service du Génie Rural l'exécution des travaux d'adduction d'eau du Syndicat intercommunal des Eaux Erstein-Nord (canalisation, réservoir surélevé, équipement électro-mécanique de la station de pompage).
- Le Comité-Directeur approuve un avenant pour travaux supplémentaires au marché relatif à la pose de conduites de la 1<sup>ère</sup> tranche. Le montant de ces travaux est de 52 891,90 NF. Ce marché a été passé le 14/9/59 avec la Sté Vosgienne d'Eau et d'Assainissement à Chanteraine.

**17/12/1960**

Les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche (pose de conduites à Nordhouse) sont confiés à l'entreprise Kohler de Labroque. Le financement de cette 2<sup>ème</sup> tranche doit prendre en compte un surcoût de 40 000 NF, montant qui sera couvert par un emprunt.

**26/04/1961**

Réalisation d'un emprunt de 169 400 NF auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations pour financer la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux. Le remboursement s'effectuera en 30 années au taux d'intérêt de 5,50%.

**9/09/1961**

- Le Comité-Directeur accorde un dernier délai aux particuliers pour le versement de la taxe de branchement. Ce délai est fixé au 31/12/61 pour Hindisheim et au 31/03/62 pour Nordhouse.
- Inscription au programme triennal 1961-1963 du Ministère de l'Agriculture de la 3<sup>ème</sup> tranche (desserte des communes de Limersheim et de Hipsheim) pour un montant de 530 000 NF. Le financement de cette 3<sup>ème</sup> tranche est établi comme suit :

Subvention du Ministère de l'Agriculture	212 000 NF
Subvention du département	79 500 NF
Emprunt auprès de la Caisse de Dépôts et de Consignations au taux de 5,25% et remboursable sur 30 ans	238 500 NF

- Un contrat d'entretien de la station de pompage est conclu avec les Ets Gramling de Strasbourg.
- Décision de mettre à l'étude l'organisation de l'encaissement et de la comptabilité des redevances.
- Les relevés seront faits semestriellement. La facturation sera faite pour Hindisheim à compter du 1/07/61 et pour Nordhouse à compter du 1/10/61.

**17/02/1962**

Attribution de la surveillance du château d'eau à M. Heckmann Marcel de Nordhouse.

**27/04/1963**

- L'indemnité versée aux encaisseurs est fixée à 0,35 frs par lecture de compteur.
- Le Comité-Directeur autorise l'installation de prises d'eau pour les besoins agricoles dans les communes membres du Syndicat qui en feraient la demande. Le prix d'installation et la redevance pour fourniture d'eau incomberont aux communes.

**7/03/1964**

L'indemnité attribuée aux encaisseurs est portée à 0,40 frs par lecture de compteur.

**13/03/1965**

- Remboursement par anticipation des emprunts contractés auprès de la Caisse Mutuelle de Dépôts et de Prêts de Hindisheim à savoir 56 000 frs.
- Le Comité-Directeur décide de prendre à sa charge toute extension de la conduite communale dans la limite de 15 ml par abonné.
- Les premiers travaux d'extension s'appliqueront au lotissement « Ploenlen » de Nordhouse.
- La 3<sup>ème</sup> tranche des travaux sera effectuée par l'entreprise Bastian.

**29/01/1966**

- Renouvellement partiel du comité. M. Hurstel Joseph passe le relais au nouveau président M. Schmitt Louis Maire de Hindisheim. La commune de Limersheim est représentée par MM. Ott Antoine adjoint au maire et Reibel Louis conseiller municipal.
- Le Comité-Directeur approuve le projet d'aménagement extérieur du château d'eau ainsi que la peinture de celui-ci.
- Il décide de s'assurer auprès de la Cie d'Assurances « Rhin et Moselle ».

**28/01/1967**

Augmentation de la taxe forfaitaire de branchement. Voir annexe.

**3/02/1968**

- Mme Fraulob Juliette est nommée secrétaire du Syndicat.
- Augmentation du prix de l'eau. Voir annexe.
- M. Andress Ingénieur du Génie Rural signale que le rehaussement des bouches à clé suite à des travaux de voirie sont à la charge du Syndicat.
- Acquisition de 3 parcelles pour agrandir la zone de protection immédiate du château d'eau à 25 m autour du forage.

**12/02/1969**

Les Usines Municipales chargées de l'établissement des rôles sont priées de procéder à l'encaissement du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année écoulée au mois de mars de l'année suivante et le mois de septembre pour le recouvrement du 1<sup>er</sup> semestre.

**12/02/1970**

- Le Comité-Directeur décide d'aménager le terre-plein autour du château d'eau et d'installer une cloture dans la limite des parcelles acquises par le Syndicat.
- Diminution de la consommation par rapport à 1968. Cette régression pourrait-être attribuée au décalage de l'encaissement et à l'augmentation du prix de l'eau.

**04/02/1971**

- Assistaient à cette séance en plus des membres du Comité-Directeur :

M. Desmartin	Ingénieur du Génie Rural
M. Andress	Ingénieur-subdivisionnaire du Génie Rural
M. Heitz	Directeur des U. M. d'Erstein en remplacement de M. Sutter
M. Munier	Receveur-Percepteur d'Erstein
Mme Fraulob Juliette	secrétaire
M. Kempf Bernard	secrétaire

- Le Syndicat prend en compte l'adduction en eau potable pour l'extension du lotissement „Ploenlen“ à Nordhouse. Cette 2<sup>ème</sup> tranche comprend :

- a) le renforcement du réseau existant qui se monte à 60 000 frs.
- b) Le réseau du lotissement qui se monte à 65 000 frs.

Le Syndicat participe au financement des travaux pour un montant de 45 000 frs. La commune de Nordhouse prend à sa charge le solde soit 80 000 frs.

- M. Kempf Bernard d'Erstein est nommé secrétaire administratif en remplacement de Mme Fraulob démissionnaire.

**10/02/1972**

- Par suite des dernières élections municipales, le Comité-Directeur s'est renouvelé de 4 membres. M. Schmitt Louis Maire de Hindisheim est reconduit dans ses fonctions de président. La commune de Limersheim est représentée par MM. Diebolt Camille adjoint au maire et Reibel Louis.
- Devant l'accroissement des pertes d'eau qui passent de 19% en 1970 à 33% en 1971, le Comité-Directeur décide de sécuriser l'accès aux bouches d'incendie et de surveiller l'utilisation des prises d'eau agricoles.
- Le Comité-Directeur décide de revendre le terrain de 7,83 ares situé sur le ban de Limersheim où devait être implanté initialement le château d'eau.

**21/02/1973**

- Conformément aux textes existants le point d'eau ne dispose pas de périmètre réglementaire. Le Comité-Directeur demande l'institution et la déclaration d'utilité publique du nouveau périmètre de protection au vu du rapport géologique établi par un géologue officiel.
- Vente du terrain de 7,83 ares à Mme Reibel Lucie de Schiltigheim.

**20/06/1973**

- Le Comité-Directeur décide que lors d'une création de lotissement la commune intéressée doit soumettre au Syndicat les plans en vue de calculer un prix forfaitaire spécial et unique pour tous les branchements.
- Le Syndicat constate que le coût des nouveaux branchements individuels peut varier d'un branchement à l'autre et il cherche à adapter les règles de facturation en conséquence.

**13/03/1974**

- Participation du Syndicat au nouveau lotissement de Limersheim (Valpré) qui est de l'ordre de 41 000 frs. La participation de la commune s'élève à 29 000 frs.
- Pose de compteurs sur les conduites maîtresse en régie par les U.M.E. pour un montant de 25 000 frs.
- Application de la participation du Syndicat sur 15 ml tant pour le branchement particulier que pour l'extension de la conduite principale. L'excédent de la longueur des conduites est à la charge de l'abonné ainsi que la fourniture et la pose du poteau d'incendie et la réfection de la chaussée.

**30/10/1974**

- M. Jean Bontêt Receveur-Percepteur d'Erstein succède à M. Munier qui prend sa retraite.
- Considérant la manipulation des fortes sommes d'argent par les deux encaisseurs lors de leurs tournées et les risques encourus ; le Comité-Directeur décide la suppression de la Régie de recettes et le prélèvement d'office des redevances à compter du 1/1/75.
- Suite à de nouvelles hausses, la participation au lotissement de Limersheim se chiffre maintenant à 47 000 frs.
- L'entretien des pompes du château d'eau est confié aux Ets Gramling de Strasbourg pour 3 visites par an.

**9/04/1975**

La taxe forfaitaire de branchement est fixée à 1 500 frs. Cependant les branchements supérieurs à 15 ml, la réfection de la chaussée, les travaux imprévus et supplémentaires résultant de la situation des lieux lors de la réalisation des travaux ne sont pas compris dans ce forfait et seront entièrement à la charge du demandeur (article 7.4 du règlement intérieur du Syndicat).

**26/11/1975**

Mme Jacqueline Pracht Receveur-Percepteur d'Erstein succède à M. Jean Bontêt muté.

**17/03/1976**

- Assistaient à la réunion Melle Miltenberger représentant le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein et M. Heckmann Marcel surveillant du château d'eau.
- Le Comité-Directeur fixe les branchements particuliers pour le lotissement Valpré de Limersheim à :
  - 1 500 frs pour les travaux effectués avant le 1/05/76
  - 1 700 frs pour les travaux effectués après cette date.
- Il décide de procéder à des travaux d'étanchement de fuites constatées au château d'eau pour un montant de 10.000 frs et de l'acquisition d'une dalle en grès des Vosges avec inscription pour 2 500 frs.
- Le quittance par trimestre sera instauré le 3<sup>ème</sup> trimestre 1976.

**3/11/1976**

M. Andress Ingénieur-subdivisionnaire du Génie Rural soumet le projet d'adduction d'eau potable à réaliser dans le lotissement « Beau Site » à Hindisheim. La participation du Syndicat est fixée à 75 000 frs et celle de la commune de Hindisheim à 55 000 frs.

**2/03/1977**

- Compte-rendu de l'exercice 1976 (voir tableaux en annexe).
- La taxe d'assainissement calculée sur le nombre de m<sup>3</sup> réel est fixée par le SIVOM d'Erstein pour chaque commune du réseau.
- Les travaux d'alimentation en eau potable du lotissement « Beau Site » à Hindisheim sont attribués à l'entreprise Speyser Lucien d'Eschau pour un montant total de 110 370 frs.
- Participation financière à la réalisation de l'alimentation en eau potable du lotissement privé « Les Amandiers » de Limersheim. L'ensemble des travaux se montent à 40 512,76 frs. Le Syndicat décide de participer pour un montant total de 9 605,52 frs.

**22/06/1977**

Renouvellement partiel du Comité-Directeur suite aux dernières élections municipales. M. Schmitt Louis Maire de Hindisheim est réélu président. La commune de Limersheim est représentée par MM. Issenhardt Marcel Maire et Reibel Louis.

24/11/1977

Demande de récupération partielle des frais d'extension du réseau d'eau dans la rue des Abeilles à Hindisheim par deux anciens abonnés. Le Comité-Directeur évalue cette participation compte tenu de la date de réalisation à 400 frs.

22/03/1978

- Durée de l'amortissement technique des installations est fixée comme suit :
  - le réservoir et le réseau à 50 ans
  - les installations électromécaniques à 15 ans
- Le Comité-Directeur décide du remplacement d'une pompe ordinaire par un groupe électropompe ceci pour garantir un meilleur rendement lors des pointes en été. Coût de cet équipement 30 347,86 frs.
- Le droit de suite pour la participation aux dépenses des extensions de conduites principales est fixé à 5 ans. Elle est calculée aux prix constants et au prorata du nombre d'années.

7/03/1979

- Présence de M. Martinez Ingénieur Subdivisionnaire du Génie Rural.
- Un crédit de 40 000 frs est prévu pour le remplacement des compteurs d'eau vétustes posés il y a 20 ans et qui ne sont plus adaptés à la consommation d'eau. Le remplacement s'étalera sur 4 à 5 ans à raison d'environ 100 compteurs par an.

19/03/1980

- Présence de M. Cultiaux Sous-Préfet de l'arrondissement Erstein-Sélestat.
- Un crédit de 50 000 frs est prévu au budget primitif 1980 pour le remplacement des compteurs d'eau vétustes.
- Le Comité-Directeur
  - charge le Service du Génie Rural d'Erstein de lancer un appel d'offres pour les travaux d'extension du réseau d'eau lors de la création de lotissement dans chaque commune concernée du Syndicat.
  - charge le Service du Génie Rural d'Erstein d'effectuer une étude sur le renforcement du réseau d'eau à Nordhouse.
  - décide après délibération de traiter avec les Assurances Françaises Rhin et Moselle pour assurer le château d'eau, l'installation de la station de pompage, le réseau d'eau, les relevés de compteurs et les membres du Comité-Directeur.
  - demande à M. Hertz d'élaborer un projet de convention entre les Usines Municipales d'Erstein et le Syndicat précisant le rôle et les interventions des U.M.E. vis-à-vis du Syndicat.

18/03/1981

Mairie de Nordhouse

- Assistent pour la 1<sup>ère</sup> fois à la réunion M. Gestin Trésorier principal d'Erstein et M. Mosser Jean-Claude nouveau Directeur des U.M.E. en remplacement de M. Hertz Roger décédé subitement l'année dernière.
- Un crédit de 65 000 frs est prévu au budget primitif 1981 pour le remplacement d'environ 100 compteurs d'eau devenus vétustes.
- Les U.M.E. prennent en charge le relèvement des compteurs d'eau par leurs agents à partir du 1/04/81.
- Le Syndicat rembourse à un abonné de Hindisheim la somme de 4 983,52 frs versée par celui-ci pour l'installation d'un poteau d'incendie.

22/02/1982

Mairie de Nordhouse

- Le Syndicat participe aux travaux d'extension du réseau d'eau entièrement réalisés par la commune de Nordhouse dans le lotissement « Les Vergers ». En sa qualité de propriétaire du réseau et en considérant une prise en charge de 15 ml par parcelle le Syndicat rembourse à la commune de Nordhouse la somme de 140 614 frs à titre de participation.
- Suite à une nouvelle extension du réseau, le Syndicat rembourse 10 753 frs à six abonnés du quartier Neulaenden à Hipsheim, soit une partie du coût de l'extension de réseau réalisée 3 ans auparavant.

13/04/1982

Mairie de Hipsheim

- Présence de M. Riehl Maire d'Erstein et M. Andres Adjoint au maire de Hipsheim.
- Un crédit de 75 000 frs est prévu au budget primitif 1982 pour le remplacement d'environ 100 compteurs.
- Le maire d'Erstein expose au Comité-Directeur le projet d'affermage de l'exploitation du service de distribution publique d'eau potable aux U.M.E.
- Le Comité-Directeur ajourne la décision à une prochaine séance.
- Le mode de gestion en vigueur est un service d'eau en régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière constituant un véritable établissement public local.

La collectivité reste maîtresse des tarifs et assume les financements des équipements qu'elle entretient grâce aux services :

- des Usines Municipales d'Erstein – organisme chargé de l'installation et du relevé des compteurs, de la facturation de l'eau et de la surveillance des équipements.
- du Génie Rural pour l'étude des projets, les appels d'offres et la surveillance des travaux.

23/02/1983

Mairie de Limersheim

- Un crédit de 85 000 frs est prévu au budget primitif 1983 pour le remplacement d'environ 100 compteurs.
- Le Comité-Directeur demande que toutes les factures soient contrôlées par le Service du Génie Rural avant mandatement.

14/06/1983

Mairie de Hindisheim

- Renouvellement partiel du Comité-Directeur suite aux élections municipales de Mars 1983. M. Louis Schmitt est reconduit dans ses fonctions de Président.
- M. Schaeffer Marcel nouveau secrétaire remplace M. Kempf Bernard qui a œuvré pendant 12 années au service du Syndicat.

1/09/1983

Mairie de Nordhouse

- La Cie d'Assurances Rhin et Moselle informe de l'obligation d'inclure dans le contrat pour un supplément de 180 frs :
  - les dommages matériels directs résultant d'incendie ou d'explosion provoqué par attentat
  - les dommages causés par le vent, la grêle, le poids de la neige ou de la glace sur les toitures.
- Réembauche de Mme Fraulob Juliette en qualité de secrétaire en remplacement de M. Schaeffer Marcel qui arrête cette fonction. Mme Fraulob avait déjà occupé cette fonction pendant 7 années.

14/09/1983

Réunion restreinte à la Mairie de Nordhouse

Cette réunion a pour but de discuter et de mettre au point les différentes dispositions du cahier de charges présenté par les Usines Municipales d'Erstein en vue de l'affermage du Syndicat. Depuis la création du Syndicat les U.M.E. s'occupent du relevés des compteurs, de la facturation, de l'extension du réseau, des branchements et de l'entretien. Les frais incombant aux U.M.E. sont très importants et sont en grande partie à la charge de la Régie. Cette situation avait incité le Conseil municipal d'Erstein et les U.M.E. à envisager une solution par un projet d'affermage où les deux parties se retrouveraient dans les meilleures conditions. Le projet d'affermage est étudié point par point : des rectifications et des changements sont apportés à certains chapitres. Le Comité-Directeur du Syndicat demande que le contrôle sur les branchements neufs et l'extension du réseau continue à être assuré par le Service du Génie Rural. A ce sujet, tous les plans des conduites et des branchements seront mis à jour et transmis à M. Martinez. Il reste à définir le prix du m<sup>3</sup> d'eau demandé par le fermier et une proposition à faire concernant la formule à appliquer pour actualiser le tarif de base du prix de l'eau.

Ces réajustements et propositions devront être soumis au plus tard par les U.M.E. pour fin octobre 1983, ceci afin de permettre aux Conseils municipaux des 4 communes concernées de délibérer sur ce projet.

21/12/1983

Mairie de Nordhouse

- A l'ordre du jour, il y a essentiellement le vote de la convention d'affermage établie entre le Syndicat des Eaux Erstein-Nord d'une part et les U.M.E. d'autre part. Le Conseil municipal de Hindisheim ayant rejeté la proposition de convention d'affermage, le projet est adopté par 3 communes contre 1. Le Comité-Directeur autorise le président du Syndicat à signer le contrat avec le fermier (les U.M.E) représenté par M. Georges Riehl, Maire de la Ville d'Erstein. La durée de la convention d'affermage est fixée à 12 ans et prend effet dès l'approbation de l'autorité de tutelle. M. Mosser confirme que l'amortissement du réseau sera pris en charge par le fermier et que seul l'amortissement du château d'eau reste à la charge du Syndicat.
- Au point « Divers »  
Remboursement des droits de suite à un abonné domicilié Rue des Abeilles à Hindisheim pour une extension de 1982 et à un abonné domicilié Rue de Limersheim à Hindisheim.

27/03/1984

Mairie de Hindisheim

- Présence du Sous-Préfet, Commissaire-Adjoint de la République de l'arrondissement Sélestat-Erstein.
- Le Président signale aux membres présents que l'affermage n'a pas pu se faire pour le moment car par lettre du 2/03/84, M. le Sous-Préfet avait informé le Syndicat que cette convention apparaissait comme illégale dans la mesure où une collectivité locale ne peut intervenir pour une autre collectivité ou établissement public intercommunal en qualité de fermier.
- Un crédit de 85 000 frs est prévu au budget primitif 1984 pour le remplacement d'environ 100 compteurs.

4/12/1984

• Séance extraordinaire pour délibérer de la position à adopter concernant le projet d'affermage entre le Syndicat et les U.M.E. Les dispositions du Code des Communes s'opposent à ce que la Ville d'Erstein exploite le réseau d'eau du Syndicat, cette commune n'étant pas elle-même associée à l'intérêt intercommunal qui s'attache à l'exploitation de ce service. La seule solution envisageable consisterait dans l'adhésion de la Ville d'Erstein au Syndicat des Eaux Erstein-Nord. Le Comité-Directeur décide de soumettre cette proposition aux Conseils municipaux des quatre communes concernées.

• Au point « Divers » M. Martinez par lettre du 5/11/84 met l'accent sur une baisse éventuelle de la qualité des installations, suite à la réalisation partielle des travaux par les abonnés.

• La Commune de Hindisheim refuse de payer le remplacement d'un poteau d'incendie défectueux, la municipalité n'ayant pas été prévenue de ces travaux

26/02/1985

Mairie de Nordhouse

• Suite à l'avis défavorable émis par les communes concernées, le projet d'affermage est définitivement annulé. Les U.M.E continueront à travailler pour le Syndicat comme dans le passé dans les meilleures conditions pour les deux parties.

• En ce qui concerne le remplacement du poteau d'incendie non réglé par la Commune de Hindisheim il est précisé que l'installation et la réparation des poteaux d'incendie restent à la charge des communes concernées.

• Il s'avère nécessaire de nettoyer la cuve du réservoir surélevé et de mettre en place un produit éliminant les mouches. Le coût d'un premier nettoyage est estimé à 3 846,44 frs TTC.

• La mise en place de compteurs généraux dans 4 regards situés au départ de Nordhouse, Hipsheim, Hindisheim-Limersheim et Limersheim est estimée à 111 498,42 frs TTC.

• L'installation d'une aspiration auxiliaire dans le puits communiquant avec chacune des conduites de refoulement est estimée à 17 912,96 frs TTC. La mise en place d'un deuxième groupe de 75 m<sup>3</sup>/h provoquerait des coups de bélier importants dû à l'arrêt brusque et simultané des deux pompes.

• En ce qui concerne la réalisation partielle des travaux de raccordement par des tiers, le Comité-Directeur décide qu'à l'avenir ce genre d'intervention ne sera plus autorisé.

23/04/1985

Mairie de Nordhouse

• Le projet de lotissement de Hipsheim va se réaliser au courant de l'année. Dès réception d'une demande de raccordement par la municipalité de Hipsheim, les U.M.E. entreprendront les travaux, le Génie Rural étant le maître d'œuvre. Les crédits nécessaires seront votés au budget supplémentaires 1985.

• Réactualisation du règlement du Syndicat en vigueur. Voici quelques extraits :

**Article 1.3** L'installation et l'entretien des poteaux d'incendie sont à la charge des communes à partir de la vanne d'arrêt.

**Article 6.1** Le branchement particulier comprend la conduite de raccordement au réseau communal jusqu'au compteur, y compris le robinet d'arrêt avant le compteur, le robinet de vidange et le clapet de non-retour derrière le compteur. Le branchement particulier est propriété du Syndicat, même si son coût d'exécution a été partiellement ou totalement remboursé par l'abonné.

Les conduites et installations intérieures - à partir du compteur assurant la distribution de l'eau à l'intérieur des propriétés ou à partir du clapet de non-retour sont propriétés de l'abonné.

**Article 7.4** a) Extension de la conduite communale :

Le Syndicat prendra à sa charge l'extension de la conduite communale si nécessaire dans la limite d'une longueur maximale de 15 m.

Le coût des longueurs de conduite communale excédant les 15 m précités sera facturé en totalité au demandeur, en plus des taxes normales de redevances prévues à l'article 11.1.

b) Branchements particuliers :

- pour une longueur inférieure ou égale à 15 m, il sera facturé forfaitairement au demandeur, suivant un montant fixé annuellement par le Syndicat dans la réunion du Comité Syndical.

- pour une longueur supérieure à 15 m, le demandeur paiera en plus du forfait précité les travaux supplémentaires nécessaires à l'exécution de ce branchement particulier.

**Article 11**

Mode opératoire concernant le relevé des consommations d'eau, la facturation et la perception des redevances.

**Article 12**

Les cas particuliers de facturation des fournitures d'eau, par exemple pour un chantier il pourra être mis à disposition une prise sans compteur, il sera alors facturé forfaitairement un volume de 100 m<sup>3</sup>.

**Article 16**

Dans tous les cas prévus au règlement, les prescriptions du règlement sanitaire départemental devront être respectées. Tout cas particulier non prévu sera soumis au Comité Syndical pour décision.

Recherches et rédaction réalisées par François OTT.

## PRODUCTION et CONSOMMATION D'EAU POTABLE

		Nordhouse	Hindisheim	Limersheim	Hipsheim	Total	production en m <sup>3</sup>	
1958	Population	1 168	1 042	442	531	3 183		
1966	consommation facturée en m <sup>3</sup>					77 237		période relevée 2ème semestre 1965 et 1er semestre 1966
1967	consommation journalière par habitant en litres	68	99	90	75			
	consommation facturée en m <sup>3</sup>					99 051	99 625	période relevée 2ème semestre 1966 et 1er semestre 1967
1968	consommation journalière par habitant en litres	73	102	84	90			
	consommation facturée en m <sup>3</sup>					100 552	104 607	période relevée 2ème semestre 1966 et 1er semestre 1967
1969	branchements	283	240	102	107	732		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	25 959	29 941	9 918	13 746	79 564	101 400	
1970	branchements	289	246	102	109	746		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	35 673	41 688	13 772	16 535	107 668	122 655	
1971	branchements	296	263	103	111	773		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	33 062	42 877	12 694	16 802	105 435	131 915	
1972	branchements	302	264	110	114	790		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	37 237	48 867	15 430	21 570	123 104	136 235	
1973	branchements	304	274	110	114	802		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	39 834	49 398	16 526	19 569	125 327	153 290	période relevée 2ème semestre 1972 et 1er semestre 1973
1974	branchements	314	277	115	118	824		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	56 303	60 704	18 327	29 145	164 479	165 025	période relevée 2ème semestre 1973 et 1er semestre 1974
1975	branchements	315	292	126	123	856		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	47 601	64 234	18 644	23 646	154 125	172 170	période relevée 2ème semestre 1974 et 1er semestre 1975
1976	branchements	321	302	149	126	898		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	67 542	77 650	26 786	30 907	202 885	260 365	période relevée 2ème semestre 1975 1er semestre 1976 et 3ème trimestre 1976
1977	consommation facturée en m <sup>3</sup>	59 649	58 643	26 126	28 692	173 110	185 040	période relevée 4ème trimestre 1976 et année 1977
1978	consommation facturée en m <sup>3</sup>	51 873	53 707	23 900	24 021	153 501	176 905	
1979	consommation facturée en m <sup>3</sup>	51 440	56 896	23 848	24 876	157 060	184 095	
1980	consommation facturée en m <sup>3</sup>	49 389	54 090	22 711	24 810	151 000	173 800	
1981	consommation facturée en m <sup>3</sup>	56 489	55 822	27 163	24 268	163 742	186 085	
1982	consommation facturée en m <sup>3</sup>	55 836	53 600	24 785	25 760	159 981	188 480	
1983	consommation facturée en m <sup>3</sup>	63 074	63 255	30 767	28 662	185 758	254 353	Une importante fuite a été détectée entre octobre 1983 et janvier 1984.
1984	branchements	384	364	163	163	1 076		
	consommation facturée en m <sup>3</sup>	61 327	59 150	28 303	29 034	177 814	223 801	Population desservie par le syndicat : 3615 habitants

# Les cultures de Limersheim

*Qui dans sa vie n'a pas planté une fleur, un haricot,  
un arbuste ou un arbre dans son jardin ?*

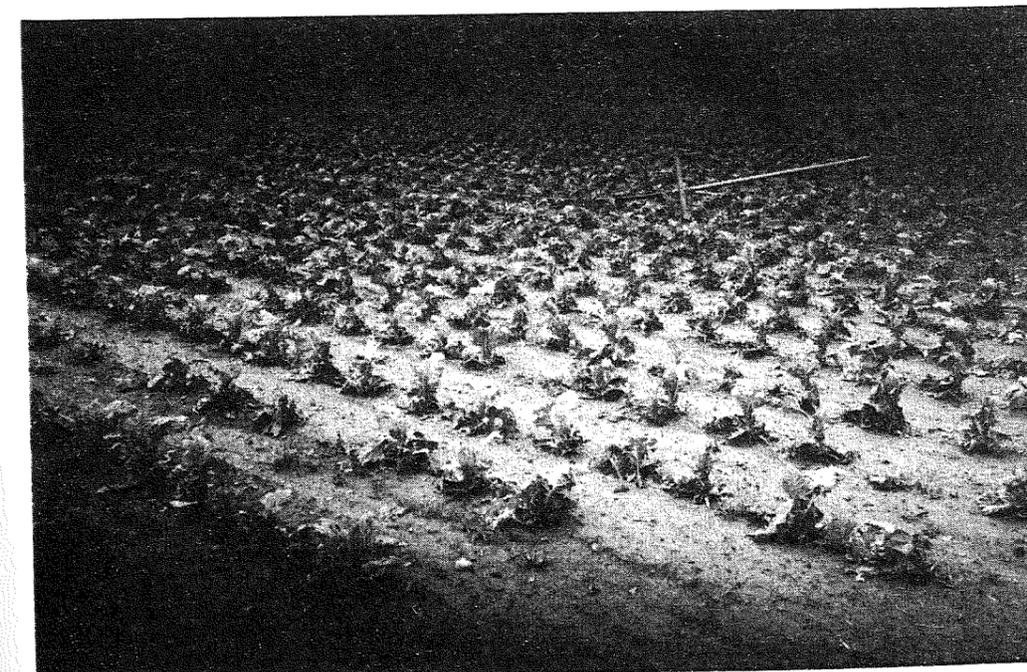
On prépare soigneusement la terre en enlevant les mauvaises herbes et les mottes, pour la rendre meuble et fine, en ajoutant un peu de fumier ou de compost et quelques graines d'engrais pour nourrir la plante.

Le lit de semence bien préparé, on y met quelques graines que l'on recouvre légèrement de terre fine et que l'on arrose, car la graine a besoin d'humidité pour germer. L'agriculteur pose un dernier regard sur son oeuvre et se dit à lui-même comme l'on fait de tout temps ses prédécesseurs la citation "Wachs un Grün, mer han unser's getuen" (J'ai fait ce qu'il y avait à faire, maintenant c'est à la nature d'agir).

Tout ce travail est fait avec passion et amour pour la plante. Avec impatience, on observe, un beau matin, après une bonne rosée, de petits germes qui pointent leur nez au soleil levant. Quelle merveille la nature nous réserve ! Une force surhumaine qui fait pousser et grandir la jeune plante en toute simplicité.

Au printemps, lorsque le soleil ☀ reprend ses forces, la nature se réveille de son sommeil hivernal, la terre ressuie et se réchauffe.

L'agriculteur prépare la terre, sème et plante. Après quelques semaines, une bonne pluie chaude, et la campagne change de visage, des lignes bien droites se dessinent dans le paysage, les différentes cultures poussent et embellissent l'environnement : blé – orges – maïs – betteraves – choux – tabac, tout pousse...



Jeunes plants de tabac saccagés par la grêle

## PRIX DE L'EAU

		tranches				taxe d'abonnement trimestrielle	taxe forfaitaire de branchement	
		de 1 à 80 m <sup>3</sup>	de 81 à 120 m <sup>3</sup>		> 121 m <sup>3</sup>			
1959	abonnés particuliers	35 f/m <sup>3</sup>	30 f/m <sup>3</sup>		25 f/m <sup>3</sup>	800 f	60000 f	minimum de consommation fixé à 60 m <sup>3</sup> /an Possibilité de s'acquitter de la taxe forfaitaire de branchement en 10 annuités de 8.200 frs.
1963	prises d'eau communales	0,15 f/m <sup>3</sup>	0,15 f/m <sup>3</sup>		0,15 f/m <sup>3</sup>			Le 1/1/60 passage au Nouveau Franc. Le 1/1/63 on se réfère à l'ancien franc et au franc qui se substitue au nouveau franc.
		de 1 à 100 m <sup>3</sup>	de 101 à 400 m <sup>3</sup>		> 400 m <sup>3</sup>			
1966	abonnés particuliers	0,35 f	0,30 f		0,25 f	8 f	600 f	
1967							700 f	
		de 1 à 100 m <sup>3</sup>	de 101 à 400 m <sup>3</sup>	de 401 à 1000 m <sup>3</sup>	> 1000 m <sup>3</sup>			
1968	abonnés particuliers	0,50 f	0,45 f	0,40 f	0,30 f	8 f	700 f	minimum de consommation fixé à 30 m <sup>3</sup> /semestre
1970							800 f	
1972		0,65 f	0,60 f	0,55 f	0,45 f	8 f	1200 f	
		de 1 à 400 m <sup>3</sup>		de 401 à 1000 m <sup>3</sup>	> 1000 m <sup>3</sup>			
1974	abonnés particuliers	0,85 f		0,80 f	0,75 f	8 f	1200 f	minimum de consommation facturée à 30 m <sup>3</sup> /semestre et 60 m <sup>3</sup> /an
1975							1500 f	
1976							1700 f	Le quittancement par trimestre sera instauré à partir du 3 <sup>ème</sup> trim. 1976
1977		0,90 f		0,90 f	0,80 f	8 f	1800 f	minimum de consommation facturé à 15 m <sup>3</sup> /trimestre, 30 m <sup>3</sup> /semestre et 60 m <sup>3</sup> /an
1978		1,00 f		0,95 f	0,90 f	8 f	2050 f	minimum de consommation facturé à 15 m <sup>3</sup> /trimestre, 30 m <sup>3</sup> /semestre et 60 m <sup>3</sup> /an
1979		1,08 f		1,03 f	0,98 f	10 f	2250 f	suppression du minimum de consommation facturé, l'eau est facturée à la consommation réelle
1980		1,20 f		1,15 f	1,10 f	12 f	2900 f	réajustement compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie de 12%
1981		1,36 f		1,30 f	1,25 f	12 f	3500 f	Relèvement des compteurs par les Usines Municipales d'Erstein
1982		1,55 f		1,48 f	1,42 f	13,68 f	4200 f	réajustement compte-tenu de l'augmentation du coût de la vie de 14%
1983		1,65 f		1,58 f	1,52 f	14,61 f	4700 f	Application de la réglementation sur l'augmentation du prix de l'eau, Augmentation admise de 7%
1984		1,72 f		1,64 f	1,58 f	15,21 f	4950 f	Application de la réglementation sur l'augmentation du prix de l'eau qui ne peut excéder 4,25%
1985		1,79 f		1,70 f	1,64 f	15,84 f	5100 f	Adjonction d'un clapet anti-retour pour les nouveaux branchements et application de l'indice INSEE 6,50%

## Où partent nos productions ?

La commune de Limersheim connaît une importante diversité dans ses productions : tabac – betterave – maïs – blé – orge – légumes...

### Mais que deviennent ces productions après la récolte ?

#### a) Le tabac :

Un peu de botanique : tous les tabacs appartiennent au genre "nicotiana" nom créé en 1565 en l'honneur de Jean Nicot considéré comme l'un des pères de cette plante en France.

Trois grandes variétés de tabac sont cultivées en France : les tabacs bruns, les burley et le virginie

#### La vie du tabac

La culture des tabacs commence au début du mois de mars, à ce moment la graine est semée en pépinière ou sur semi-flottants. La jeune plante va ensuite émerger puis se fortifier avant d'être, vers la mi-mai, transplantée en champs. Au début de l'été, elle atteint une hauteur de 1,80m, stade auquel commence la floraison. Le planteur s'empresse alors de couper la fleur qui se trouve à la tête de la plante afin que les feuilles parviennent à leur développement maximal. On en compte une vingtaine par pied, larges, gaufrées au port légèrement retombant.

Les premières décolorations signalent l'imminence de la récolte qui s'opère pendant les mois de juillet/août et qui nécessite le recours à une main d'œuvre nombreuse et attentive. Le tabac est ensuite séché, puis trié et livré à la coopérative de Benfeld. Ce tabac sera acheminé principalement en Allemagne pour être transformé en tabac de remplissage.

#### b) La betterave à sucre

Notre commune a toujours planté les betteraves, jadis, elles étaient acheminées par les chevaux et déchargées manuellement. Aujourd'hui, cette culture s'est mécanisée. Malheureusement, de nombreux exploitants ont dû arrêter la production de betteraves sucrières. Une maladie encore inconnue dans les autres régions françaises a forcé une partie des exploitants à mettre un terme à leur production. Aujourd'hui la commune de Limersheim compte environ 15 hectares de betteraves. La "campagne" sucrière (récolte et extraction) est assez brève. Par exemple, cette année, elle va durer moins de 2 mois.

#### Cheminement de la betterave à l'usine

##### *Préparation mécanique de la betterave*

Les racines sont lavées puis acheminées par bande transporteuse jusqu'à un silo de 350 tonnes alimentant trois coupes racines : ces appareils assurent le découpage des cossettes (fragments de betteraves à sucre coupées en lamelles).

##### *Extraction des cossettes*

L'extraction se fait mécaniquement à travers un grand tambour (technique de lessivage). La cossette vidée de son sucre servira à alimenter les bovins (les pulpes).

##### *Epuration par la chaux et le gaz carbonique*

Le jus sortant de la diffusion contient environ 15 % de sucre et toutes les impuretés contenues dans la betterave. Pour éliminer, il faut soumettre le jus à une purification par le biais de la chaux. A la fin du process, le mélange chaux et impuretés, appelé écume va constituer un amendement calcaire pour les terres agricoles.

##### *Evaporation*

Cette opération va permettre une concentration du jus. De cette phase, nous obtiendrons un jus dense au sirop qui contient environ 65% de saccharose.

##### *Cristallisation, essorage, raffinage*

Ces trois opérations vont permettre de passer de l'état de sirop à un beau sucre blanc.

#### c) Maïs grain

Une utilisation diversifiée, la plaine alsacienne est souvent comparée à une mer de maïs. Il faut savoir que cette culture vous suit au quotidien. On va le trouver :

##### *Au petit déjeuner :*

Dans les corn-flakes, le pain brioché (amidon modifié), confiture (dextrose, sirop de maïs)

##### *Dans la salle de bain :*

Dentifrice, crème après rasage.

##### *Au dîner :*

La pizza surgelée (amidon)  
Le petit cake au fruit (amidon modifié).



La liste des utilisations est longue... Mais avant de le retrouver dans ces produits de grande consommation, le grain du maïs sera livré à des semouliers, des amidonniers, des fabricants d'aliments du bétail.

*Quel beau métier d'être agriculteur ! Semer, planter, soigner, observer, récolter le fruit de son travail pour nourrir les hommes. Hélas, souvent on ignore toutes ces étapes quand on est assis devant une assiette bien garnie d'un succulent repas...*

**Maurice HAMM**



Mauvaise levée provoquée par la sécheresse exceptionnelle de cette année

## Evènements de l'année 2003

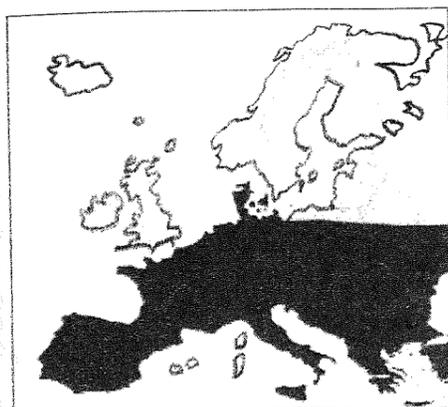
05/01/2003	Réception du nouvel an.
26/01/2003	Fête paroissiale au Foyer-club.
07/02/2003	Assemblée générale des arboriculteurs au Club-house à Hindisheim.
11/02/2003	Assemblée générale de la chorale Sainte-Cécile.
14/02/2003 au 17/03/2003	Enquête publique à la mairie de Limersheim concernant l'ensemble du Plan local d'urbanisme (PLU).
22/02/2003	Cours de taille arboricole animé par M. Etienne Binnert.
07/03/2003	Assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers.
09/03/2003	Repas des membres de la Chorale Sainte-Cécile.
15/03/2003	Journée de plantations organisée par la municipalité pour l'entretien et le reboisement de la forêt communale.
22/03/2003	Passation de commandement solennelle chez les sapeurs-pompiers sur la Place de l'église. Le Lieutenant Jean-Paul Kieffer passe le relais au Lieutenant Michel Mutschler.
23/03/2003	Concert donné en l'église de Limersheim avec la participation de la chorale Arpège et les enfants de l'école de Limersheim au profit de la recherche en ophtalmologie soutenue par l'association Rétina France.
13/04/2003	Dimanche des rameaux. Vente de gâteaux au profit du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) en faveur des déshérités du Tiers-Monde. Tournoi de tennis de table au Foyer-club.
19/04/2003	Lavage de voitures par les jeunes du Forum. Une partie de la recette est destinée à l'Association des Paralysés de France.
25/04/2003	Assemblée générale des Donneurs de sang bénévoles. Le président M. Hurstel Alain fait don de la recette de la dernière représentation théâtrale à Mme Hurstel Irène présidente de la Fraternité chrétienne des malades.
26/04/2003	24 h de pêche à l'étang de Hindisheim.
27/04/2003	Profession de foi célébrée par les jeunes des 3 villages à l'église de Nordhouse, 4 jeunes de Limersheim participaient à cette célébration.
08/05/2003	Concours de pêche à l'étang de Hindisheim. Excursion de 4 jours à Annecy et à La Clusaz organisée par le Foyer-club.
25/05/2003	Petite communion à l'église de Limersheim avec 8 enfants.
01/06/2003	Fête villageoise organisée autour du thème « Cyclos-Motos rétro » par le Foyer
14/06/2003	Course cycliste 7 <sup>ème</sup> Grand prix de Limersheim animée par les Parents d'élèves. En prélude deux mini-courses réservées aux jeunes de l'école primaire.
28/06/2003	Feu de la Saint-Jean organisé par les sapeurs-pompiers de Limersheim au terrain du Rohrloch. Les spectateurs étaient captivés par l'hélicoptère en bois aux pales tournantes surmontant le bûcher devenir la proie des flammes.

04/07/2003	Fête de fin d'année des écoliers de Limersheim au Foyer-club. Les enseignants, les parents, la municipalité et les anciens élèves par la remise d'un recueil de messages ont rendu hommage à Mme Ritter Laurence professeur des écoles qui a fait valoir ses droits à la retraite.
07/07/2003	Passage du jury départemental pour le concours des maisons fleuries.
11/07/2003	Passage du jury communal pour le concours des maisons fleuries.
12/07/2003	Dépôt de gerbe aux Monuments aux morts de Hindisheim et de Limersheim à la mémoire des anciens membres défunts organisé par l'AAPPMA avec la participation des municipalités respectives.
13/07/2003	Festivités à l'occasion du 80 <sup>ème</sup> anniversaire de l'AAPPMA (Association agréée de Hindisheim-Limersheim pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique). Réception au chalet des pêcheurs rehaussée par une remise de médailles aux membres méritants. Un feu d'artifice clôt cette journée solennelle.
27/07/2003	Concours de pêche.
03/08/2003	Concours de labour et exposition tabacole à la ferme Kieffer Xavier.
09/08/2003	Passage du jury CCPE pour le concours inter-village des maisons fleuries comprenant les 10 communes du canton. Limersheim est classée 3 <sup>e</sup> .
05/09/2003	Inauguration d'une plaque en verre commémorant la construction du complexe scolaire en présence du Sous-Préfet Patrick Pincet, du député Antoine Herth, du président de la CCPE Théo Schnee et de nombreuses personnalités locales. Réception au Foyer-club avec remise de la médaille d'honneur communale à MM. Richard Kieffer, François Ott et René Staub.
14/09/2003	Tournoi de pétanque organisé par le Foyer-club sur la place de l'atelier charron.
21/09/2003	Exposition arboricole à Hindisheim sur le thème « Jardins et Vergers ». Sortie pédestre à la Petite Pierre organisée par la section du Foyer-club.
28/09/2003	Pêche à l'américaine à l'étang de Hindisheim.
12/10/2003	Célébration de Saint Denis patron de notre paroisse.
13/10/2003	3 <sup>e</sup> réunion des personnes publiques associées dans le cadre de la concertation sur le PLU.
16/10/2003	Renouvellement du bureau de l'Association foncière.
26/10/2003	Rencontre cantonale des chorales à l'église de Nordhouse.
30/10/2003	Les enfants ont fêté Halloween sous la surveillance des parents.
31/10/2003	Cérémonie de commémoration devant le Monument aux morts après la messe.
09/11/2003	Vente de calendriers par l'amicale des sapeurs-pompiers.
08/11/2003	4 représentations théâtrales de la pièce en dialecte « D'Frauelischt » en 3 actes de Bernd Gombold présentées par l'amicale des donneurs de sang bénévoles. La recette de la dernière représentation sera remise à une œuvre caritative en faveur des Jeunes du Mali.
10/11/2003	
15/11/2003	
16/11/2003	
22/11/2003	Repas de la Sainte-Barbe organisé par nos pompiers.
23/11/2003	Vente de calendriers par la chorale Sainte-Cécile.
29/11/2003	Collecte d'aliments conservables à la mairie de Limersheim au profit de la Banque alimentaire du Bas-Rhin.
06/12/2003	Collecte Téléthon au poste d'incendie au profit de l'Association Française contre les Myopathies organisée par les sapeurs-pompiers. L'équipe locale du MRJC organise son deuxième marché de Noël Place de l'église. Les jeunes de nos écoles participent à cette manifestation.
07/12/2003	Fête des personnes âgées organisée par la municipalité au Foyer-club.
12/12/2003	Assemblée générale du Foyer-club Saint-Denis.
18/12/2003	Adjudication du bois de chauffage communal à la mairie.



# La fouine

*Fouine ou martre? Les distinguer n'est pas chose aisée. Fortes semblables, la fouine est un peu la martre des villes et des villages. De nature curieuse, elle explore les moindres recoins de son habitat et n'hésite pas à s'approcher des habitations. Peut-être la surprendrez-vous un soir de pleine lune gambader sur le faîte de la maison. Jamais un animal n'a aussi bien porté son nom!*



La Fouine se rencontre dans toute l'Europe, de la Méditerranée jusqu'au golfe de Finlande au Nord. En Wallonie, elle se retrouve sur l'ensemble du territoire. Début des années 80, la fouine était considérée comme une « espèce sensible ». Depuis lors, cette espèce anthropophile et opportuniste a regagné progressivement le terrain perdu, sans que les densités de population n'aient cependant atteint leurs niveaux d'antan.

## Morphologie et anatomie.

Le pelage de la fouine est d'un beau brun roux mais contrairement à la martre qui lui ressemble, la gorge et la poitrine sont blanches. En moyenne, la fouine mesure entre 45 et 50 cm sans compter la queue qui atteint 25 à 30 cm. La taille de la femelle est légèrement inférieure à celle du mâle de même que son poids: de 1 à 1,5 kg pour la femelle contre 1,2 à 2 kg pour le mâle.

## La martre des rochers.

Vivant dans les greniers, les hangars et les granges, mais ne sortant que la nuit, la fouine passe souvent inaperçue. Cet animal peut parfois être moins discret à l'époque du rut ou de l'élevage des jeunes en raison de leurs sarabandes nocturnes ponctuées de cris aigus.

Sa souplesse, ses talents de grimpeuses et ses prouesses acrobatiques sont extraordinaires. Elles lui permettent

d'établir ses quartiers dans des greniers, des combles ou des clochers qu'elle rejoint en escaladant agilement les murs. Mais de nombreux autres endroits lui permettent aussi de se reposer: Buissons épais, amas de blocs, terriers, tas de bois, gros nids d'oiseaux. La grande faculté d'adaptation de cette espèce lui permet de vivre dans des milieux aussi différents que les zones de cultures, les villes, les forêts morcelées, les bocages...

## Une fouineuse.

À l'écart de l'homme, la fouine exploite avant tout les fruits sauvages: Mûres, framboises, sorbes ainsi que sureau noir, myrtilles et prunelles constituent l'essentiel de son alimentation. Ensuite, ce sont les mammifères, principalement les campagnols et les mulots qui sont consommés. Les oiseaux, surtout les passereaux et leurs oeufs, les insectes voire même les vers de terre sont des proies fréquentes en fonction des régions.

En zone rurale, la fouine met à profit les ressources qui lui sont offertes par la proximité de l'homme: fruits domestiques, volailles, déchets de cuisine. Mais ici aussi, l'alimentation repose surtout sur l'exploitation de sources sauvages, de nourriture, notamment des petits mammifères, des rongeurs en particulier. Parmi les oiseaux, les espèces les plus fréquemment consommées sont de petits passereaux, moineaux et merles, et corvidés. Les pigeons ramiers et domestiques figurent également en bonne place, de même que les oeufs chapardés dans les fermes (poule, oie, canard) ou provenant du pillage de nids d'oiseaux sauvages (merle, ramier...).

En milieu urbain, les fouines s'alimentent principalement de fruits de toutes sortes, tant sauvages que cultivés: Cerises, prunes, pommes, poires, mûres, sorbes, airelles d'if, baies de sureau, raisins.

Les oiseaux figurent également en bonne place, notamment les pigeons, moineaux et étourneaux. Les mammifères semblent en revanche peu consommés. Enfin, la fréquence des déchets ménagers est parfois assez élevée.

La fouine est une opportuniste qui mange de tout. Elle adapte cependant son régime en fonction des ressources les plus abondantes et les plus faciles d'accès selon les saisons:



En automne et en hiver, le régime est très riche en fruits de toutes sortes; En hiver et au printemps, les mammifères et les oiseaux (y compris les oeufs) sont principalement capturés. Ces proies sont en effet plus rares à la fin de l'été et en automne. Les charognes et les déchets ménagers interviennent aussi en nombre durant cette période; Les insectes sont plus fréquemment consommés en été et en automne.

## Démographie et dynamique de population.

Renard, chat sauvage, martre et hibou grand-duc sont les principaux prédateurs de la fouine. Les femelles n'ont qu'une seule portée de deux à trois jeunes par an. Plus de la moitié des jeunes meurt avant leur première année. Toutes les femelles ne se reproduisent pas chaque année et généralement ne le font qu'à l'âge de 1 an. Toutefois des femelles de moins d'un an peuvent se reproduire à l'occasion. Ce phénomène pourrait constituer une réponse à une augmentation de la pression de prélèvement (prédation naturelle, chasse). L'espérance de vie ne dépasse pas trois ans. Exceptionnellement des fouines peuvent atteindre l'âge respectable de 10 ans.

## Les chasseurs ne peuvent rien reprocher de particulier à la Fouine

Étant donné le secteur très particulier qu'elle exploite à savoir le voisinage des maisons, généralement très pauvre en espèces "gibier", étant donné d'autre part son régime en grande partie frugivore, mais aussi grande consommatrice de petits rongeurs, la fouine est un prédateur auquel aucun reproche cynégétique sérieux ne peut être fait.

Les seuls "crimes" qui lui soient reprochés sont donc ceux qu'elle est amenée à commettre, de manière épisodique, dans les poulaillers et autres petits élevages.

## Les carnages épisodiques de la fouine dans les poulaillers, et autres petits élevages: Explication.

la Fouine se livre parfois à des carnages spectaculaires qui défrayent la chronique et ne font qu'entretenir la mauvaise réputation dont souffrent les "nuisibles" en milieu rural. Entrée dans un poulailler où les poules se mettent soudain à crier, à battre des ailes et à voler en tous sens, la Fouine manifeste une sorte de "frenésie de mise à mort". Les mouvements des futures proies agiraient comme un stimulus déclencheur du comportement de prédation chez la fouine. Au comble de l'excitation, elle tue ainsi tous les animaux les uns après les autres et ne s'arrête que lorsque le calme est totalement revenu.

(Source: <http://www.aves.be/carnivores/fouine>)



Le Bruch ( photo de Sébastien Didier )



*Remise de la médaille d'honneur communale*

**A**

*Monsieur Richard KJEFFER*

*Monsieur François OTT et*

*Monsieur René STAUB*

**Eurocompte**  
le premier compte  
qui a tout compris

Tranquillité  
Confort  
Sérénité

Offrez-vous du  
sur mesure

**Crédit Mutuel**  
LA banque à qui parler  
www.creditmutuel.fr

Crédit Mutuel Plaine de l'Ill  
50, rue du Général de Gaulle - 67151 Erstein cedex  
Tél. : 0820 82 06 36\* - Fax : 03 88 38 34 83  
E-mail : 01200@cmcee.creditmutuel.fr

Corbis Stockmarket

\*19 indigo - 0,12 € TTC/min

***LE MAIRE DE LIMERSHEIM***

***LES ADJOINTS AU MAIRE***

***LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL***

***vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année***



**Le Bruch** (photo d'Etienne Binner)